



GOUVERNANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE

Un Manuel pour Journalistes

**GOUVERNANCE
CLIMATIQUE EN AFRIQUE
Un Manuel pour Journalistes**

© Heinrich Boll Foundation.

Publié par Inter Press Service (IPS) Africa
 Box 413625
 Craighall
 2024
 Johannesburg
 Afrique du Sud

Email: africahq@ips.org
 Site Web: www.ipsnews.net/africa

'Gouvernance Climatique en Afrique: Un Manuel pour Journalistes' est publié avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll (HBF), Afrique Australe.

 **HEINRICH BÖLL STIFTUNG**
SOUTHERN AFRICA



Editeur: Kudzai Makombe
Contributeurs: Leonie Joubert; Dorah Marema, GenderCC Southern Africa; Godwell Nhamo, EXXARO Chair in Business and Climate Change, Institute for Corporate Citizenship, UNISA; Brent Cloete, DNA Economics; Jerome van Rooij, Africa Climate Finance Hub, Farayi Madiwa, HBF Southern Africa
Évaluateurs: Leonie Joubert; Elijah Chiwota; Terna Gyuse; Michael Shmidt; Servaas van den Bosch
Soutien à la recherche: Tomitope Toby Fayoyin
Soutien administratif: Kervine Phiri and Tafadzwa Rafemoyo
Photo de couverture: Davina Jogi
Conception: Marshall Patsanza

Les opinions exprimées dans ce manuel ne doivent pas être prises comme un reflet de l'opinion de la Fondation Heinrich Böll (HBF) Afrique australe, IPS, des contributeurs ou des évaluateurs de cette publication.

Table des Matières

INTRODUCTION	1
A propos de ce manuel	1
Le visage humain du changement climatique	3
SECTION UN	
GOUVERNANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE	6
Le changement climatique – une question de développement	8
Le changement climatique et la gouvernance	9
Evolution des négociations sur le climat à la COP de la CCNUCC	10
La stratégie de négociations de l’Afrique,	11
RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	12
SECTION DEUX	
INTEGRATION DES POLITIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	16
Politiques climatiques en matière d’adaptation et besoins de développement	17
Défis de l’intégration de l’adaptation au changement climatique	18
RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	20
SECTION TROIS	
GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	24
Les vulnérabilités et réponses sexospécifiques au changement climatiques	24
Les femmes et l’adaptation au changement climatique	26
Les femmes et l’atténuation du changement climatique	26
Genre et changement climatique dans le processus de la COP de la CCNUCC	28
RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	29
SECTION QUATRE	
FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	32
Obligations	32
Public ou Privé, Multilatéral ou Bilatéral?	33
Fonds pour le climat pour l’Afrique	35
Financement des mesures d’atténuation et d’adaptation	34
Améliorer les flux du financement de la lutte contre le changement climatique	37

Tables des matières

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	37
SECTION CINQ	
MECANISMES DE MARCHE POUR L'ATTENUATION ET L'ADAPTATION	40
Echange de quotas d'émissions	40
Le cadre du Protocole de Kyoto sur l'échange des quotas d'émissions	41
Les mécanismes de marché et l'Afrique	41
La tarification du carbone dans le cadre du mécanisme de développement propre	43
Réductions d'émissions volontaires	43
Quelles sont les conséquences de la non réalisation des objectifs?	44
RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	44
DEVELOPPER VOTRE HISTOIRE – MEILLEURES PRATIQUES	48
Meilleures pratiques pour les journalistes de gouvernance climatique	48
Un guide rapide sur comment présenter et développer votre histoire	55
GLOSSAIRE	58
RESSOURCES	64

INTRODUCTION

A propos de ce manuel

La gouvernance climatique est un sujet difficile qui réunit les éléments sociaux, techniques, financiers et politiques du changement climatique. A la racine de ces enjeux, demeurent de graves préoccupations au sujet des besoins de développement de l’Afrique et la nécessité de parer aux impératifs tels que la pauvreté, le chômage, la sécurité alimentaire et la santé. En outre, des questions demeurent pour savoir si les intérêts des personnes les plus touchées par le changement climatique sont à la pointe des négociations en cours et des efforts d’atténuation et d’adaptation au changement climatique.

La **gouvernance climatique** est la mesure par laquelle nous nous assurons que les intérêts des personnes les plus touchées par le changement climatique sont préservés, que les différentes parties aux instruments internationaux qui régissent les actions climatiques respectent leurs obligations et les relations entre elles; la manière dont les décisions sont prises et les décideurs tenus responsables; les politiques, plans et mesures que l’État et ses citoyens mettent en place pour lutter contre le changement climatique et leur mise en œuvre de d’une manière juste et efficace. La gouvernance climatique traite également de la façon dont le processus de prise de décision est inclusif dans l’exercice du pouvoir et des responsabilités, c’est-à-dire, savoir si toutes les parties prenantes, y compris la société civile, le secteur privé et les gouvernements, ont une voix. En bref, il s’agit d’assurer:

- la légitimité par la transparence, la responsabilité, la justice et l’équité;
- l’efficacité grâce à la bonne combinaison de stratégies et d’outils; et
- la durabilité des politiques et des actions.

Pendant que les journalistes enquêtent sur ces questions, le changement climatique sera de plus en plus reconnu comme un enjeu de droits et de développement ainsi qu’une question technique ou scientifique.

Comprendre les questions de gouvernance climatique en Afrique aidera les journalistes à mettre un visage humain à leurs histoires alors qu’ils abordent les questions souvent complexes et techniques entourant la gouvernance du changement climatique sur le continent dans le cadre des mécanismes de marché, de l’intégration des politiques, du financement climatique et du genre. Les reporters devraient également faire attention à la complexité en termes de coûts et avantages, d’agendas, de la multitude de zones grises et d’écrans de fumée qui se présentent dans le sujet. Une telle approche permettra d’élèver le niveau des reportages au-delà des événements de négociation de la Conférence des

La **justice climatique** est le traitement équitable de toutes les personnes et la protection contre la discrimination par la création de politiques et de projets qui abordent les questions de changement climatique et celles de systèmes qui créent ce changement climatique et perpétuent la discrimination.

Source: Loi pour la justice climatique

Parties de la CCNUCC et de l'examiner de plus près et de manière fréquente, comme un processus continu de recherche de la **climate justice**.

Quant aux publics, ils seront sensibiliser sur cette question avec une meilleure compréhension du changement climatique comme étant une question de droits et de développement, et un domaine dans lequel ils sont des acteurs principaux avec un rôle pour influencer les politiques et les pratiques vers un avenir plus durable. Le défi est de s'assurer que, lorsque les personnes chargées de nous représenter et de prendre des décisions en notre nom, se rendent à la table des négociations, ils le feront de plus en plus sur base des besoins des populations les plus défavorisées et touchées d'Afrique.

Ce manuel rassemble l'expertise et les connaissances disponibles sur les questions de gouvernance climatique qui touchent le continent africain. Il fournit une référence rapide sur ce que sont des enjeux de gouvernance climatique souvent complexes et des exemples d'articles qui traitent de ces questions, soulignant pourquoi ces histoires ont du succès. Il est divisé en six sections, à savoir:

- Gouvernance des Changements Climatiques: Un Aperçu
- Questions de Genre dans la Gouvernance des Changements Climatiques
- Intégration de la Politique
- Financement de la Lutte contre le Changement Climatique
- Mécanismes de Marché pour les Changements Climatiques
- Meilleures Pratiques de Reportage de la Gouvernance des Changements Climatiques

Pour orienter les utilisateurs de ce manuel, chaque section comprend des ressources supplémentaires qui peuvent être accessibles en ligne pour une recherche de fond. Les mots en gras sont définis dans des encadrés ou peuvent être trouvés dans le glossaire. Les utilisateurs – y compris les facilitateurs de la formation et les journalistes – sont invités à compléter ces outils avec des sources locales supplémentaires.

Les contenus sont tirés d'un éventail de sources, y compris les experts techniques qui ont apporté leur contribution sous forme d'un atelier de formation pour 12 journalistes d'Afrique subsaharienne sur le reportage de la gouvernance climatique, la Fondation Heinrich Böll et la recherche élargie des ressources d'information officielles, techniques et de la société civile. Le manuel a été examiné par un comité de cinq évaluateurs des médias pour garantir que son contenu soit pertinent et applicable dans la pratique pour les journalistes.

Ce manuel est le résultat d'un partenariat entre la Fondation Heinrich Böll (HBF) Afrique australe et Inter Press Service (IPS) Afrique sur « Africa Climate Wire », un programme lancé en 2013 pour améliorer la couverture médiatique de la gouvernance climatique en Afrique.

Le visage humain du changement climatique

Raconter les histoires humaines suivant le rythme du changement climatique est le moyen le plus puissant de rendre le sujet réel. Mais il faut du temps, des ressources, une préparation soigneuse du terrain, et une bonne connaissance pratique de la science, pour que l'histoire ait de la puissance, de la portée et de l'intégrité

Leonie Joubert*, une rédactrice scientifique, décrit son expérience de la recherche et de la rédaction de "Point d'ébullition: L'impact du changement climatique en Afrique du Sud", un portrait en profondeur de l'impact que le changement climatique devrait avoir sur les communautés vulnérables à travers le pays, et fournit quelques conseils sur la façon de le faire.

C'était après huit heures, par une nuit d'hiver glaciale au Cap en 2007, quand j'ai finalement perdu mon sang froid. J'avais tourné la 4x4 sur ce qui ressemblait à une bonne route de ferme, mais il est vite devenu évident que ce n'était guère plus qu'un lit de rivière à sec. J'étais là haut sur l'escarpement distant de Bokkeveld.

Il n'y avait aucune lumière venant de n'importe quelle direction, et pas un seul spot sur la barre de signal de mon téléphone portable. Je n'avais aucune idée où j'étais et si le véhicule se retrouvait coincé dans le sable, cela aurait été une nuit de sommeil froide, solitaire dans le siège du conducteur.

Je devais passer quelques jours avec une famille de producteurs émergents de thé rooibos, en dehors Nieuwoudtville dans le Northern Cape, mais je n'allais pas trouver leur ferme éloignée ce soir.

Aussi soigneusement que je pouvais, mon cœur battant la chamade, j'ai glissé le levier de vitesse en marche arrière, bougé le véhicule vers l'arrière sur le sable lâche, et j'ai conduit pendant une heure retournant à Nieuwoudtville où j'ai trouvé une chambre pour la nuit.

Jusque là, j'avais écrit beaucoup d'histoires sur les impacts prévus du changement climatique sur le Western Cape. Heureusement, il existe un certain nombre d'institutions scientifiques de classe mondiale produisant de bonnes projections modélisées des impacts probables pour cette région. Cela a permis d'écrire des histoires régionales précises plutôt que de prendre des projections climatiques globales et de spéculer sur les implications régionales.

Beaucoup de mes histoires antérieures étaient basées sur une recherche faite à partir du confort de mon bureau: des entretiens téléphoniques, une grande documentation scientifique envoyée par e-mail ou téléchargée à partir d'Internet, résultant dans des rapports relativement secs du genre « informations.»

Raconter l'histoire à travers la lentille d'un agriculteur émergent de thé vivant au bord même du désert dans le Northern Cape, telle que je l'ai fait pour Point d'ébullition, signifiait investir une énorme quantité de ressources dans l'histoire. Mais la portée que l'histoire a obtenue en conséquence, en valait largement la peine.

Il m'a fallu beaucoup de temps pour relever le défi logistique de trouver un candidat probable qui était prêt à raconter son histoire, et d'organiser les modalités pratiques. Il est difficile au niveau interpersonnel de disparaître hors réseau dans le Suid Bokkeveld pendant plusieurs jours et de vivre avec de parfaits inconnus, tout en essayant de glaner l'histoire de leur vie sans empiéter sur leur vie privée.

Toute cette histoire de 4500 mots a probablement pris trois ou quatre semaines pour organiser, rechercher et écrire. Mais l'empreinte que l'histoire a eue, ainsi que les nombreuses autres histoires qui ont été écrites dans ce format, a été incommensurable.



Conseils sur comment faire le reportage sur la gouvernance du changement climatique

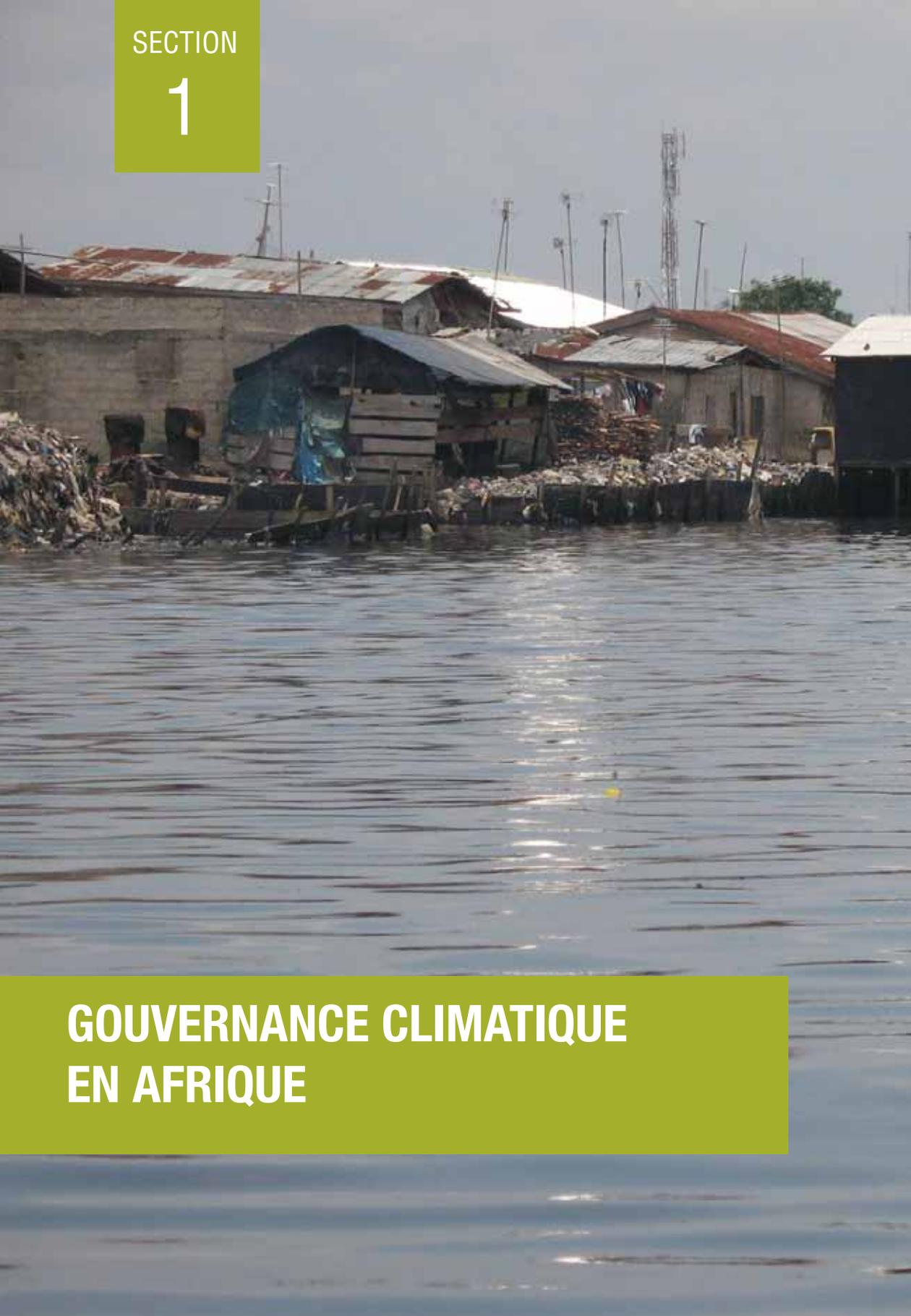
- Ne pas voir le changement climatique comme un événement annuel sous la forme de la Conférence des Parties de la CCNUCC, mais comme un problème permanent et en assurer en la couverture entre les COP;
- Examiner quelles décisions sont prises;
- Suivre la trace de l'argent afin de déterminer si les promesses et les engagements sont authentiques, où va l'argent et comment est-il utilisé;
- Poser les bonnes questions au sujet de qui bénéficie et comment ; qu'est-ce qui a changé ; comment, pourquoi, pour qui ; et qui est ou n'est pas impliqué;
- Rechercher les voix de tous les acteurs, y compris ceux qui sont touchés mais souvent marginalisés et ceux qui travaillent dans les coulisses, comme les groupes de la société civile;
- Découvrir et expliquer les différents intérêts publics et privés;
- Avoir une bonne compréhension et sensibilisation de la géopolitique impliquée;
- Être capable de voir et d'inclure une perspective de gouvernance climatique dans les histoires qui seraient autrement considérées comme sans rapport (à savoir la santé, les conflits, le commerce);
- Trouver les scientifiques locaux qui peuvent expliquer la science et vous donner la recherche crédible sur laquelle baser vos histoires. Il y a tout un océan de littérature sur le changement climatique, dont la plupart est disponible sur Internet. Vous pouvez ainsi vous cacher derrière la sécurité de votre bureau pour écrire beaucoup de ces histoires. Mais si vous voulez que vos histoires soient locales, vous devez trouver des scientifiques locaux, et la science locale qui explique l'impact possible sur et la vulnérabilité de votre région à la hausse des températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Les scientifiques peuvent être basés dans les institutions académiques comme les universités, ou ils pourraient être dans un établissement de recherche du gouvernement ou encore travaillant avec une organisation de la société civile;

- Trouver les communautés et les individus. Utiliser l'histoire d'une seule personne ou d'une seule communauté comme un moyen de discuter ensuite de la plus large question de comment le changement climatique pourrait avoir un impact sur une zone, est une méthode de narration puissante. Les organisations de la société civile qui travaillent dans des secteurs ou régions géographiques spécifiques peuvent être une porte d'entrée importante dans les communautés et peuvent vous aider à communiquer avec des personnes qui pourraient être disposés à ce que leurs histoires soient dites dans ce sens. Assurez-vous que votre pratique se conforme à l'éthique et soit respectueuse et non extractive;
- Faire le travail. Il n'y a pas de raccourci. Vous devez vous immerger dans la littérature souvent dense et complexe, suivre les nouvelles et rester en contact avec vos sources. cela vaudra la peine à la fin, parce que plus vous en savez, plus cela devient facile de générer d'excellentes histoires dans ce nouveau et émergent 'rythme' nouveau et émergent; et
- Évitez le jargon. Expliquer simplement les concepts. Si vous n'êtes pas sûr, demander à un expert de vous l'expliquer en termes simples.

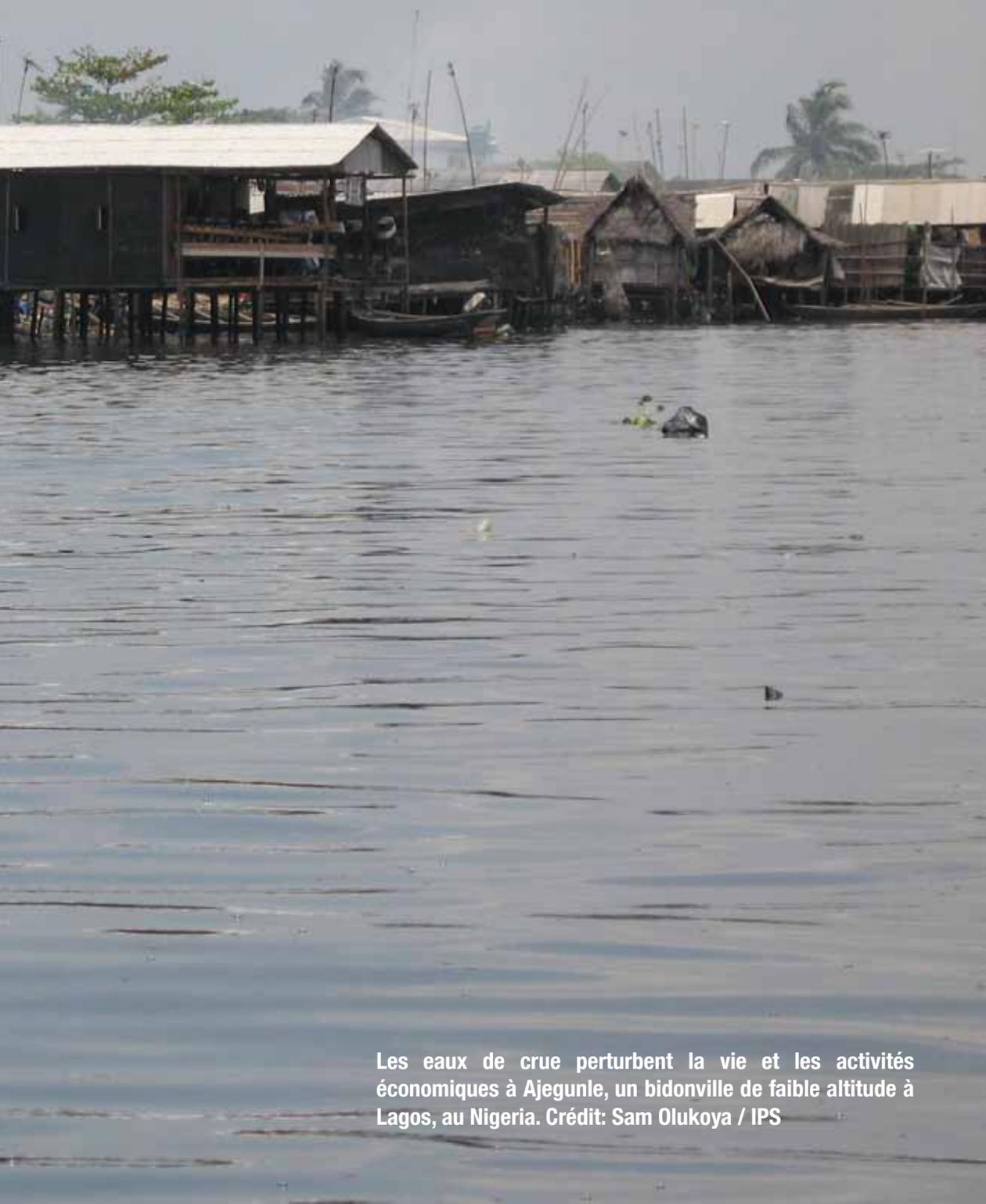
Les livres de *[Leonie Joubert's](#) incluent : La Période de famine: Nourrir les villes d'Afrique australe; Brûlée; Point d'ébullition et Envahi; et elle a contribué aux Articles d'opinion par les leaders d'opinion d'Afrique du Sud de Max du Preez.

SECTION

1



GOUVERNANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE



Les eaux de crue perturbent la vie et les activités économiques à Ajegunle, un bidonville de faible altitude à Lagos, au Nigeria. Crédit: Sam Olukoya / IPS

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE – UNE QUESTION DE DEVELOPPEMENT

Le changement climatique est une réalité à l'échelle mondiale et les impacts des événements météorologiques extrêmes, l'évolution des conditions météorologiques et les changements dans le système climatique seront ressentis par toutes les nations.

Le changement climatique a toujours été considéré comme une question environnementale. Cependant, la reconnaissance croissante de ses implications à travers une multitude de secteurs, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire, les relations entre les sexes, les infrastructures, les transports et la santé, exige qu'il soit maintenant considéré comme une question beaucoup plus large de droits et de développement. Cela est particulièrement vrai pour le continent africain dont les économies s'attendent à faire face à une grande vulnérabilité due à la dépendance des États africains sur des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture et la sylviculture pour la croissance économique.

Responsabilités communes mais différenciées

Article 3, Paragraphe 1 (Principes) de la CCNUCC précise: "Les parties doivent protéger le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et conformément à leurs responsabilités communes mais différenciées et à leurs capacités respectives. En conséquence, les pays développés parties devraient prendre l'initiative dans la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes".

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un organisme scientifique dans lequel des milliers de scientifiques du monde entier contribuent, a été mis en place par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour générer l'information scientifique, technique et socio-économique pertinente à la compréhension des changements climatiques, de leurs impacts potentiels et des options d'adaptation et d'atténuation. L'information scientifique crédible et indépendante du GIEC est le fondement même de la **Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** (CCNUCC), ainsi que du **Protocole de Kyoto**.

Selon le GIEC, il ya peu de doute que les humains sont en grande partie responsables du réchauffement climatique observé depuis le milieu du 20ème siècle. Les impacts humains peuvent être vus dans le réchauffement de l'atmosphère et des océans, les changements dans le cycle global de l'eau, la réduction de la neige et de la glace, la hausse du niveau moyen mondial de la mer et dans les changements de certains phénomènes climatiques extrêmes.

L'objectif ultime de la CCNUCC est la stabilisation des émissions mondiales de **gaz à effet de serre (GES)** à un niveau qui ne provoque pas une interférence dangereuse d'origine humaine avec le système climatique mondial. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales de carbone doivent être considérablement réduites et, il ya un consensus qui se dégage de plus en plus que les réductions devraient, à tout le moins, être de près de 50 pour cent des émissions actuelles d'ici le milieu de ce siècle.

Le changement climatique et la gouvernance

La gouvernance climatique va au-delà de la science du changement climatique pour examiner les questions sociales, économiques et politiques liées au changement climatique. Elle aborde le changement climatique du point de vue de droits et de développement durable et interroge les processus politiques et financiers impliqués dans la réalisation du changement de la perspective mondiale vers l'échelle nationale et locale. La géopolitique est au centre, étant donné les relations de pouvoir impliqués dans priorités de négociation, les engagements au respect des obligations et les ressources pour **l'adaptation et l'atténuation**.

Le cadre de gouvernance climatique est défini au plus haut niveau mondial par des instruments internationaux ou des conventions-cadres dont le principal est la CCNUCC. Tous les 195 États membres se réunissent chaque année dans une Conférence des Parties (COP) pour évaluer les progrès et s'accorder sur des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le **Protocole de Kyoto**, de 1997, qui fixe des objectifs contraignants de réductions d'émissions pour les pays industrialisés, est l'une des réalisations monumentales de la CCNUCC.

Actuellement, aucun pays africain n'est tenu de fixer des ob-

jectifs d'émission même si certains, comme l'Afrique du Sud, se sont volontairement fixé des objectifs. Ce scénario, toutefois, est susceptible de changer après qu'un nouvel accord ait été soumis aux Parties lors de la COP 21 en France.

Étant donné que les économies des pays développés et en développement - leur industrie, production d'énergie, transport, déforestation et agriculture - produisent des niveaux élevés d'émissions nocives, il n'est pas simple pour les gouvernements de s'entendre sur la façon de lutter contre le changement climatique. Avec les considérations de politique intérieure et la compétitivité internationale en jeu, les négociations sont ardues. Certaines Parties sont revenues sur leurs engagements, par exemple la Chine et l'Inde qui ont refusé des



POSEZ-VOUS LA QUESTION

- Sur l'approche du gouvernement quant au changement climatique en tant qu'un problème de développement et de droits (Le suivi – quant au genre, à l'environnement, à la croissance économique, aux principaux secteurs économiques, à l'éducation, à l'emploi, etc.?).
- Quelle est notre position de négociation, notre force, notre capacité en tant que pays à la CDP?
- Quelle est votre position en ce qui concerne l'approche/ les plans du gouvernement relative à l'adaptation au /l'atténuation du changement climatique (pour la société civile)?
- Quelles alternatives crédibles et positives proposez-vous (en tant que société civile)?
- Suivi - quelles preuves avez-vous pour soutenir votre position?
- Quelles mesures prenez-vous pour influencer les négociations (gouvernement ou société civile)?

engagements contraignants, et le Japon, qui a réduit son ambitieux objectif d'émissions de carbone de 25 pour cent des niveaux de 1990 d'ici 2020 pour 3 pour cent seulement des niveaux de 2005 d'ici 2020. Pendant ce temps, d'autres pays, comme le Canada et la Russie, ont tout simplement abandonné leurs objectifs, en optant de se retirer du Protocole de Kyoto. Les ressources limitées des pays en développement, et des économies africaines en particulier, qui ne leur permettent pas de participer et d'avoir une représentation dans toutes les réunions de négociation au niveau mondial, aggravent le problème en donnant aux pays développés un pouvoir disproportionné d'influencer les négociations.

Au niveau national, les cadres de gouvernance climatique prennent la forme de politiques sur les changements climatiques, et définissent comment la question de changement climatique sera traitée ainsi que les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, y compris le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les citoyens touchés.

Evolution des négociations sur le climat à la COP de la CCNUCC

La **Conférence des Parties** (COP) est la réunion annuelle des Parties à la CCNUCC. Son but est d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la Convention. Il ya maintenant 195 Parties (194 États et une organisation d'intégration économique régionale), et trois et trois États observateurs. Il ya 192 Parties au Protocole de Kyoto.

La prise de décision au niveau de la CCNUCC se fait par consensus à la Conférence des Parties et, est basée sur le principe de **responsabilités communes mais différenciées** (RCMD), qui reconnaît les différentes capacités des Parties, en particulier les besoins de développement économique des pays en développement.

Il ya aussi des négociations dans le cadre du **Protocole de Kyoto** (PK) de la CCNUCC, qui a été adopté en 1997 et est entré en vigueur en 2005, et qui engage les Parties à réduire leurs émissions de carbone sur base des objectifs convenus. La première période d'engagement du protocole de Kyoto a pris fin en 2012 mais a été prolongée jusqu'en 2020 pour permettre un effort continu de réductions d'émissions par les Parties jusqu'à ce qu'un nouvel accord entre en vigueur en 2020.

Compte tenu de leur situation unique, chaque Partie apporte à la table son propre agenda, ses attentes et son engagement. Certains pays ont formé des groupes de négociation qui coordonnent les positions de négociation.

La stratégie de négociation de l'Afrique

Afin de renforcer leur pouvoir de négociation lors de la COP, les pays africains se réunissent avant la COP en tant que **Groupe africain des négociateurs** (AGN) pour établir une position commune, promouvoir les intérêts africains et renforcer leur pouvoir de négociation. Pendant la COP, ils négocient dans le cadre du groupe G77 et Chine (pays en développement) ainsi que dans le groupe des Pays les moins avancés (PMA).

Un enjeu central pour l'Afrique lors des négociations est le renforcement des efforts d'adaptation, notamment le lobbying pour un plus grand soutien pour le financement de l'adaptation, l'appui technologique et y compris la question de l'établissement de mécanismes pour traiter des **pertes et dommages** actuels causés par des événements climatiques extrêmes en phase avec leur programme de développement économique.

Les négociateurs africains ont, par conséquent, au fil des ans, fait pression pour une approche du principe « pollueur-payeur » à la réduction des **gaz à effet de serre** (GES), afin de stabiliser le niveau de dioxyde de carbone dans l'atmosphère à 450 parties par million et de limiter la moyenne mondiale d'augmentation de la température au-dessous de 1.50°C, au-dessus des niveaux préindustriels pour éviter des impacts catastrophiques de changement climatique en Afrique. Selon ce principe, les pays développés, qui ont historiquement contribué à l'écrasante majorité des émissions à effet de serre, devraient réduire leurs émissions et accepter des objectifs contraignants de réduction des émissions.

Pour leur part, les gouvernements africains ont largement accepté leur responsabilité de mettre en œuvre des pratiques de développement durable et la transformation des voies de développement économique dans le but de maintenir les émissions de leur activité économique croissante à un minimum. Cependant, ceci est en majeure partie à condition qu'ils reçoivent un soutien financier, technologique, de recherche et développement et de renforcement des capacités des Parties de l'annexe 1 (pays développés) de la Convention. Toutefois, les Parties de l'annexe 1 ont constamment soutenu que les pays émergents, comme la Chine, l'Inde et le Brésil et peut-être l'Afrique du Sud, qui ne relèvent pas de la catégorie des pays « développés » ou « en développement », doivent de se fixer également des objectifs d'émission contraignants.

À ce jour, les mesures d'atténuation – les actions pour réduire les

Groupe Africain des Négociateurs

Le Groupe Africain des Négociateurs (GAN) est une structure de hauts fonctionnaires, experts et négociateurs de tous les Etats membres d'Afrique, dans les négociations de la CCNUCC, avec la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) fournissant une supervision politique sur le groupe.

Le GAN fonctionne comme une coalition régionale pour la mise en commun des ressources et des pouvoirs entre les Etats africains. Il vise à promouvoir les intérêts africains communs sur la question du changement climatique et est présidé par un leader choisi suivant un système de rotation.

La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a été créée en 1985 pour renforcer la coopération entre les gouvernements africains sur les activités économiques, techniques et scientifiques afin d'enrayer la dégradation de l'environnement en Afrique et de satisfaire les besoins alimentaires et énergétiques des habitants du continent.

La CMAE a facilité l'élargissement de la légitimité politique et publique des politiques relatives aux préoccupations environnementales en Afrique.

Sources: IIDD; Département des affaires environnementales, Afrique du Sud; Charles Roger

émissions – ne sont pas claires et sont marquées par la **conditionnalité**. Il n’y a pas de **comparabilité des efforts**, de règles comptables communes, de méthodologies et d’années de base communes, ce qui laisse plus de questions que de réponses. En outre, la mise en œuvre des **Mesures d’atténuation appropriées au niveau national** (MAAN) et la réduction volontaires des émissions de GES en Afrique font l’objet d’un soutien financier, technologique, au renforcement des capacités et le Mali et l’Ethiopie ont progressé sur ce front.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- Réseau Action Climat (CAN) www.climatenetwork.org
- Réseau Climat et développement des connaissances (CDKN) www.cdkn.org/
- Diplomatie climatique: Environnement, conflits et coopération www.ec-platform.org
- Madzwamuse, M. Climatique gouvernance en Afrique - les stratégies et institutions d’adaptation Cape Town: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, DS2010 <http://za.boell.org/web/publications-631.html>
- Quel avenir pour la Politique climatique internationale? Un appel pour une réinitialisation stratégique, <http://www.boell.de/en/2013/09/05/what-future-international-climate-Politique>
- La Gouvernance et le développement climatiques en Afrique - Synthèses de la Namibie et de la Tanzanie: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, 2012. <http://www.za.boell.org/web/climate-change-859.html>
- Lili Fuhr, Barbara Unmubig, Hans JH Verolme, Farhana Yamin, Un avenir pour la Politique climatique international - Durban et au-delà, la Fondation Heinrich Böll, Berlin. Novembre 2011

SECTION

2



**INTEGRATION DES POLITIQUES DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Délimité par le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigeria, le Lac Tchad s'étalait autrefois sur 25.000 kilomètres carrés, mais dans le dernier demi-siècle, il a diminué de 90 pour cent.

Crédit: Mustapha Muhammad/IPS

INTEGRATION DES POLITIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Intégration de l'adaptation au changement climatique

Ceci est le processus continu d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'élaboration des politiques, la budgétisation, la mise en œuvre et dans les processus de suivi, aux niveaux national, sectoriel et sous-national. Le processus se déroule chaque année, impliquant un éventail de parties prenantes et, vise à assurer le bien-être humain et la croissance économique inclusive vers l'objectif de la réduction de la pauvreté.

Source: PNUE

Le changement climatique est une menace pour le développement durable, qui exige une action coordonnée non seulement du secteur de l'environnement, mais de tous les secteurs. Le but de la politique d'intégration est d'identifier et résoudre les contradictions et, d'aligner la politique et la pratique dans tous les ministères et organismes du gouvernement, par exemple le commerce, l'agriculture et l'environnement, dans la poursuite du **développement durable**.

Le secteur agricole, par exemple, joue un rôle central dans la vie économique de l'Afrique, contribuant entre 35 à 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et près de la moitié de l'ensemble des recettes d'exportation. Plus fondamentalement encore, l'agriculture emploie des millions de gens dans la production de ce qui est peut-être la plus essentielle des marchandises: la nourriture. Donc, la menace posée par le changement climatique à l'agriculture ne s'étend pas seulement aux sols et à l'eau de l'Afrique, aux rendements des cultures et à la santé du bétail, mais également à la sécurité alimentaire, aux revenus et finalement, avec des conséquences sanitaires comprenant la malnutrition, à la perpétuation de la pauvreté intergénérationnelle et la vulnérabilité élevée durable.

Les mesures d'adaptation en Afrique doivent traiter des questions de dével-



FAITS SAILLANTS

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) prédit les tendances suivantes en ce qui concerne les phénomènes météorologiques et climatiques en Afrique:

- D'ici 2020, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient être réduits de moitié;
- Vers la fin du 21^{ème} siècle, l'élévation prévu du niveau de la mer pourrait affecter les zones basses côtières ayant de grandes populations et le coût de l'adaptation pourrait s'élever d'au moins 5 à 10% du PIB;
- Des sécheresses et / ou des inondations prolongées avec des pertes agricoles comprises entre 2 et 7% du PIB d'ici 2100 dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne (ASS).
- Les pêches sont prévues d'être négativement touchées, avec une baisse estimée de la productivité due à l'augmentation de la température de la mer atteignant entre 50 à 60% en 2100.

oppement des infrastructures (routes, lignes électriques, lignes de chemin de fer, pipelines, etc.), l'agriculture, l'habitat et la construction générale qui devraient être résilients au changement climatique.

Le secteur minier n'est pas à l'abri non plus, avec des puits de mines inondés qui diminuent les rendements et les recettes d'exportation alors que les pénuries d'eau affectent toutes les industries. Les mesures d'adaptation, par exemple la transition de l'électricité

produite sur base de charbon à l'énergie solaire, auraient des conséquences sur les relations de travail, l'éducation et l'infrastructure parmi tant d'autres facteurs.

Le commerce est affecté de manière similaire, avec les nouveaux consommateurs verts à travers le monde qui exigent de plus en plus de biens et services ayant une faible empreinte carbone. Cela affecte la conception des politiques en

¹ Fisher, G., Shah, M., & Van Velthuis, H. (2011) Climate change and agriculture in Africa. Luxembourg: International Institute for Applied systems Analysis.

Afrique en réponse à l'évolution des modes de consommation mondiaux qui reconnaissent de plus en plus le changement climatique. Deux exemples typiques de différends internationaux découlant des produits à haute teneur en carbone proviennent du commerce entre l'Afrique et l'Europe. Dans l'année 2000, les envois de fleurs provenant du Kenya ont été abandonnés alors qu'en Afrique du Sud, l'industrie du vin est maintenant contrainte à exporter des quantités importantes de vin dans des conteneurs en vrac pour réduire son empreinte carbone. L'Union européenne fait fortement pression pour inclure les secteurs de l'aviation civile et maritime dans son système d'échange de carbone.

Politiques climatiques en matière d'adaptation et besoins de développement

De nombreux pays africains travaillent encore sur leurs politiques climatiques tandis que quelques autres n'ont que récemment établi des politiques qui doivent encore être mises en œuvre. Les exemples incluent la Stratégie Nationale d'Adaptation au Changement Climatique de l'Afrique du Sud (SNACC), finalisée en 2011 et la Stratégie Nationale d'Adaptation au Changement Climatique du Kenya, réalisée en 2010. Le Botswana et le Zimbabwe n'ont pas de stratégie claire ou de politique dédiée à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation.

Une stratégie d'adaptation est en train d'être élaborée au Zimbabwe mais les progrès ont été interrompus par un manque de fonds. L'Ouganda et le Nigeria ont élaboré des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) sous la CCNUCC, bien que ceux-ci doivent encore être traduits en un vaste plan national de lutte contre le changement climatique. D'autres pays, comme le Nigeria, sont toujours en train de fournir des efforts pour soumettre des communications nationales sous la CCNUCC et n'ont pas de politiques et de stratégies de changement climatique spécifiques.

Le Ghana a adopté une approche d'intégration du changement climatique dans les stratégies existantes, par exemple, la stratégie de réduction de la pauvreté du Ghana, ce qui a conduit à l'élaboration d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique pour le pays.

Le Plan national de développement de l'Afrique du Sud (PND Vision 2030) a tout un chapitre consacré à la question de la transition vers une économie à faible émissions de carbone. La SNACC sud-africaine prévoit d'utiliser les impôts pour relever les défis de développement liés au changement climatique. L'aspect positif clé des deux politiques est que le PND fait référence à la SNACC et a intégré le changement climatique dans une grande mesure avec à la fois, des programmes d'adaptation et d'atténuation. L'initiative "Let's Respond" de 2012 aide les municipalités sud-africaines à intégrer le changement climatique dans leurs plans de développement intégrés.

L'Action de la Société Civile dans les négociations sur les changements climatiques

Le rôle des ONG est avant tout de représenter les sans-voix et de jouer un rôle de surveillance qui met une pression sur les gouvernements. Ils réalisent cela en :

- menant des recherches indépendantes et en fournissant des rapports qui soutiennent leur plaidoyer et lobbying et qui éclairent les politiques;
- suivant les débats et en évaluant les actions;
- informant le grand public, généralement à travers les médias;
- organisant des manifestations en vue d'amplifier les vues et les voix des gens ordinaires;
- sensibilisant sur les questions critiques;
- observant et en établissant des rapports sur les processus;
- travaillant sur terrain afin de traduire les politiques et les plans en des actions concrètes; et
- s'engageant dans la diplomatie civile à travers la promotion de la compréhension et de la coopération lors de leur rencontre dans des plates-formes internationales.

Les acteurs de la société civile sur les questions climatiques sont très variés avec des participants allant de groupes de réflexion indépendants à des organisations communautaires.

²http://gggi.org/wp-content/uploads/2013/10/GGBP_3GF_Briefing_Paper_Oct_2013.pdf (Accessed 18 November 2013).

Au Kenya, le plan national de développement, Vision 2030, a été élaboré en 2007. Les autres pays faisant des percées importantes dans la lutte contre le changement climatique et le développement sont l’Ethiopie, le Mozambique et le Rwanda. Le gouvernement éthiopien voit un lien stratégique entre la croissance économique, le développement social, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la résilience au changement climatique.²

En plus de sa Stratégie national d’adaptation au changement climatique (SN-ACC) de 2010 et la Politique nationale relative au changement climatique (PNCC) de 2012, la SNACC de la Zambie a proposé la création d’un Conseil sur le changement climatique et le développement.

Malgré les progrès réalisés dans l’élaboration de politiques relatives au changement climatique dans de nombreux pays africains, beaucoup n’ont pas atteint la phase de mise en œuvre et encore moins, établi des liens clairs entre la politique climatique et la politique de développement. Une autre préoccupation est l’absence de telles politiques au sein des communautés économiques régionales (CER) comme dans la Communauté de Développement de l’Afrique Australe (SADC), tandis que les stratégies relatives au changement climatique dans le Marché commun de l’Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE) sont également à un stade précoce.

Défis de l’intégration de l’Adaptation au changement climatique

Les régimes mondiaux des changements climatiques ont dans le passé, donné la priorité à l’atténuation des effets du changement climatique sur l’adaptation des économies à réduire les impacts négatifs du changement climatique. Les poli-

tiques nationales émergentes relatives aux changements climatiques et de développement en Afrique, souffrent donc également de ce biais favorisant l’atténuation sur l’adaptation. Cela n’est pas surprenant étant donné qu’au niveau mondial, les discussions sur l’adaptation n’ont commencé sérieusement qu’en 2007 lors de la COP13 à Bali et les décisions de la COP sur l’adaptation ne sont apparues qu’en 2010 à Cancun lors de la COP16.



POSEZ-VOUS LA QUESTION

- Comment est-ce que cette politique sur le changement climatique affecte-t-elle les différents secteurs économiques?
- Comment la société civile est-elle impliquée dans le développement, la planification et la mise en œuvre de cette politique?
- Les nouvelles structures sont-elles nécessaires pour superviser la mise en œuvre de cette politique ou peut-elle être gérée dans le cadre des structures existantes (suivi - pourquoi cette structure particulière a été choisi, comment peut-elle coordonner avec les autres, comment sera-t-elle financée)?
- Comment les politiques sont-elles intégrées au niveau du gouvernement et de la communauté locale?

Pourtant, dans de nombreux pays africains, l’adaptation, en particulier dans le

secteur de l'agriculture et du développement, est essentielle au développement économique et est une question qui englobe entièrement les systèmes de savoirs locaux et autochtones comme l'une des mesures d'intervention.

Alors que les progrès de l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies nationales en Afrique ont, dans une large mesure été réalisés grâce à l'influence des bailleurs de fonds et des organisations non-gouvernementales (ONG) qui sont pour la plupart dans des pays développés, ce type de financement des donateurs peut également avoir eu une influence induite sur la manière dont les priorités sont définies.

D'autres défis comprennent:

- la tendance à placer l'adaptation au changement climatique uniquement dans le cadre environnemental plutôt que dans celui de politique économique. Cela tend à limiter la compréhension de l'impact des changements climatiques sur les économies nationales, et porte préjudice à l'engagement du pouvoir politique pour la priorisation et la mobilisation de ressources en faveur de l'adaptation au changement climatique;
- un biais dans la politique agricole vers une agriculture commerciale à grande échelle et le transfert technologique au détriment des petits agriculteurs et des agriculteurs de subsistance. L'accaparement des terres (maintenant de plus en plus considérés comme l'accaparement de l'eau), par exemple, par l'agriculture commerciale pour les cultures d'exportation, le tourisme ou la foresterie commerciale, menacent de laisser les paysans sans terre et vulnérables aux effets néfastes du changement climatique;
- l'absence de prise en considération des inégalités sexuelles et économiques dans les stratégies d'adaptation. Des dispositions telles que la sécurité du régime foncier, la fourniture d'informations techniques, les prévisions météorologiques et climatiques, telles que l'accès à la micro-finance, et les opportunités d'emploi productif, ne sont pas mises à la disposition des femmes de façon appropriée; et
- la participation limitée de la société civile dans l'élaboration des politiques et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

Les gouvernements africains se réveillent à l'appel demandant à ce que le développement soit sensible au climat et résistant au climat. Cependant, la plupart des politiques sont encore nouvelles ou pas encore au stade de mise en œuvre et dans de nombreux cas inexistantes. En outre, les politiques qui existent, doivent encore être alignées à une politique plus large de développement économique.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- FEM / PNUD La communication Nationale comme un Outil pour l'Intégration du Changement Climatique dans le Développement National 2011 http://ncsp.undp.org/sites/default/files/Mainstreaming- GUIDE_WEB.pdf.
- Fondation Heinrich Böll Afrique australe Global Green Growth Institute <http://www.za.boell.org/web/publications-631.html>
- L'échange de connaissances portail <http://zunia.org/cat/environment>
Madzwamuse, Masego, Gouvernance climatique en Afrique - les stratégies d'adaptation et des institutions Cap: Fondation Heinrich Böll, 2010 <http://za.boell.org/web/publications-631.html>
- Mickwitz et al. Politique Climatique, Intégration, Cohérence et Gouvernance 2009 http://www.peer.eu/fileadmin/user_upload/publications/PEER_Report2.pdf
- PNUE Intégrer l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Planification du Développement: Un guide pour les Praticiens <http://www.unep.org/pdf/mainstreaming-cc-adaptation-web.pdf>.
- Patrick Thaddayos Balla (éditeur). Vers une réponse politique cohérente et rentable au changement climatique au Kenya. Rapport national. Heinrich Boell Stiftung. . East and Horn of Africa 2013
- Lindlyn Tamufor, Joshua Klemm et Liane Schalatek, Prêt à être la Banque climatique de l'Afrique? Une cartographie des politiques programmes et pratiques liées au climat, de la Banque Africaine de Développement. Heinrich Boell Stiftung, États-Unis d'Amérique 2011

SECTION

3

A photograph showing a person in an orange shirt working in a field of harvested crops. The field is filled with dry, yellowish-brown stalks and soil. The background shows a clear blue sky and some sparse trees. The person is partially visible on the right side of the frame, wearing a patterned skirt.

GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les agriculteurs du district de Mumbwa en Zambie pratique une agriculture de conservation, une pratique ancienne d'âge qui maintient la fertilité des sols et améliore les récoltes.
Crédit: Davison Mudzingwa / IPS

GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les femmes représentent la majorité des pauvres vivant dans les pays en développement. En Afrique, le changement climatique menace de renverser des décennies de travail qui visaient à améliorer leurs vies. Les femmes rurales sont les plus immédiatement affectées en raison d'un manque de ressources pour gérer les changements.

Cette section traite la question du genre dans le contexte de la responsabilité des gouvernements envers les femmes comme étant le groupe le plus défavorisé. Il aborde la transparence et l'équité des processus de négociation dans lesquels ce groupe a une représentation limitée aux niveaux mondial et national, et leurs effets sur les efforts fournis pour parvenir à **l'équité entre les sexes** et le développement durable à travers la gouvernance climatique.

Les vulnérabilités et réponses sexospécifiques au changement climatique

Beaucoup de politiques liées au climat sont **aveugles à la différence entre les sexes**. Pourtant, les hommes et les femmes sont touchés différemment dans toutes les phases d'une catastrophe: de l'exposition au risque et la perception du risque, au comportement de préparation, la diffusion de l'alerte et la riposte; les impacts physiques, psychologiques, sociaux et économiques; l'intervention d'urgence; et, finalement, la récupération et la reconstruction.

Certains des facteurs qui rendent les femmes plus vulnérables aux catastrophes incluent le manque de moyens et d'actifs pour assurer leur propre sécurité dans les situations d'inondations, de glissements de terrain et de tempêtes.

Avec les modifications du climat, les sources de nourriture traditionnelles deviennent plus imprévisibles et rares. Elles peuvent perdre leurs récoltes – qui souvent sont leur seule source de nourriture et de revenus.

Les femmes ne sont pas aussi mobiles que les hommes et n'ont pas les mêmes réseaux ; elles ne peuvent donc pas recevoir des informations telles que les alertes précoces. En cas d'urgence, leur manque de mobilité, le fait d'avoir à rester à la maison pour faire face aux dommages et s'occuper des malades ou des blessés, signifie qu'elles pourraient perdre sur la distribution de l'aide. Dans certains cas, les impacts climatiques forcent les gens à migrer à la recherche de travail. Les femmes et les hommes font face à des risques de sécurité en matière de migration, mais laissent aussi derrière eux une population largement composée de femmes âgées et de petits enfants également à risque et avec un soutien limité dans leur ménage et leur travail agricole.

Les femmes sont également confrontées à des risques plus élevés de sécurité pendant et après une catastrophe. Alors que les communautés se dispersent, les femmes, qui soit restent derrière pour faire face aux conséquences ou sont également dispersées et séparées de leur communauté, peuvent être plus à risque de violence sexuelle et autres basées sur le genre, y compris la traite. Cela est également le cas là où les impacts du changement climatique obligent les femmes à aller plus loin chaque jour à la recherche de nourriture, de carburant, d'eau ou d'autres nécessités de ménage.

En raison de la construction sociale des rôles des hommes et des femmes dans une culture ou un lieu donné, les femmes peuvent ne pas avoir les compétences nécessaires pour faire face aux catastrophes liées au climat, comme les inondations.

En tant que filles, elles peuvent être découragées

d'entreprendre des activités comme grimper aux arbres, peuvent ne pas avoir eu l'occasion d'apprendre à nager ou, peuvent être limitées par le type de vêtements qu'elles doivent porter, ce qui ne les permettrait pas de s'échapper rapidement. Cela est un facteur qui contribue aux taux de mortalité plus élevés chez les femmes lors des catastrophes liées au climat. Après une catastrophe, les femmes sont parmi les premières à perdre leur maison, leur emploi et doivent travailler de longues heures pour rétablir la stabilité et remettre leurs ménages en ordre.

Ces impacts du changement climatique différenciés selon le genre sont le résultat des inégalités existantes entre hommes et femmes, y compris l'accès inégal aux ressources, la division sexuelle du travail et la discrimination fondée sur le sexe dans le processus décisionnel et le partage du pouvoir.



FAITS SAILLANTS

- Les femmes sont responsables de 70 à 80% de la production alimentaire des ménages en Afrique subsaharienne et le changement climatique affectera systématiquement les femmes en raison de leur dépendance des activités agricoles de subsistance;
- Les femmes utilisent la végétation et des forêts pour les plantes médicinales, la nourriture et le combustible ainsi que pour générer de revenus, mais ces écosystèmes sont menacés par le changement climatique;
- La variabilité climatique contribue aux épidémies de maladies, par exemple le choléra et le paludisme, dont les femmes sont les plus touchées en raison de l'accès limité aux services de santé ou en raison de la charge de travail accrue quant aux soins pour les malades;
- La honte publique, les inhibitions sociales et celles relatives à l'habillement, et le manque de compétences de survie (la natation, grimper aux arbres, etc.) contribuent à un taux de mortalité plus élevé des femmes par rapport aux hommes dans les situations des ouragans et des inondations. En outre, les femmes prennent souvent soin des enfants, des malades et des personnes âgées, et peuvent ainsi s'exposer à des risques élevés pour le faire;
- La collecte de l'eau va devenir plus difficile pour les femmes en raison des sécheresses et des inondations et, les personnes vivant dans les 60 kilomètres d'un rivage seront susceptibles à l'augmentation de la salinité de leurs sources d'eau;
- Les déplacements de longues distances pour chercher de l'eau et du combustible, peuvent également exposer les femmes et les filles au risque de la violence. Ce risque est exacerbé dans, ou à proximité, des zones de conflit qui ont souvent un impact supplémentaire de dégrader les ressources naturelles locales.

Les femmes et l'adaptation au changement climatique

Bien que les femmes soient parmi les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, elles peuvent également être d'importants agents de changement au niveau des ménages et des communautés dans la gestion des ressources naturelles, la résolution des conflits et les efforts de consolidation de la paix. Leurs connaissances approfondies et leur expertise les localisent idéalement pour l'adaptation au changement climatique et la gestion des catastrophes; par exemple, la sélection des semences, les plantes médicinales, l'hydrologie locale, l'organisation de la communauté, et les stratégies de survie qui peuvent promouvoir l'adaptation au changement climatique.

Alors qu'elles restent habituellement prendre soin du ménage, les femmes développent constamment des innovations pour s'adapter au changement climatique, y compris l'identification des sources alternatives de revenu et d'alimentation pour le ménage. Dans diverses parties d'Afrique australe, par exemple, les femmes développent de nouveaux produits et méthodes de conservation pour les sources d'aliments naturels, tels que les chenilles et les fruits de l'arbre Marula qui peuvent être en abondance ou en pénurie selon les changements de saisons. Cela contribue à la sécurité alimentaire et à générer des revenus grâce à la vente du surplus. Les femmes qui génèrent un revenu ont également plus d'opportunités et le pouvoir de décider à quelles fins ce revenu peut être utilisé; améliorant ainsi les moyens de subsistance et la sécurité des ménages.

Méfiez-vous des écrans de fumée

Y a-t-il une véritable intégration de genre dans les politiques et les plans nationaux ou les gouvernements sont-ils simplement en train de prononcer des paroles en l'air sur la question, afin d'attirer des financements ?

Les femmes et l'atténuation du changement climatique

Les femmes jouent déjà un rôle important dans l'atténuation du changement climatique en changeant les habitudes d'achat, en éduquant les membres de famille, par les efforts de conservation, et leur volonté d'agir. Les femmes sont plus enclines à travailler pour un changement des modes de vie et une réduction générale de la consommation d'énergie (Röhr 2009).

Quant il s'agit de la technologie, ce sont elles qui doivent travailler avec les formes d'énergie renouvelables comme **la biomasse, le biogaz** et l'énergie solaire, nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

La plupart des projets et des fonds consacrés à l'atténuation ont jusqu'à présent soutenu les infrastructures énergétiques à grande échelle et des programmes d'efficacité industriels, souvent considérés comme des projets d'atténuation avec peu de liens avec l'égalité des sexes ou d'autres problèmes sociaux.³ Selon l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO), les approches dominantes dans la réduction des émis-

³ <http://gender-climate.org/Content/Docs/Publications/financial-mitigation-factsheet.pdf>

sions ont privilégié les mesures scientifiques et technologiques, souvent au détriment des considérations sociales et comportementales.

Cependant, certaines institutions de financement du climat, y compris le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la CCNUCC, ont commencé à reconnaître l'importance de l'égalité de genre dans les projets climatiques et leur financement. La CCNUCC souligne l'égalité de genre dans son Mécanisme de développement propre, à travers une méthodologie qui permet une agrégation des projets à petite échelle qui peuvent aider à répondre aux besoins des femmes pour les services énergétiques, tout en réalisant des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Il ya également une attention croissante au rôle des femmes

dans les programmes de Réduction des Emissions causées le Déboisement et la Dégradation (REDD), qui utilisent des incitations financières et commerciales pour réduire les émissions de GES résultant du déboisement et de la dégradation.

Les cuisinières utilisant une énergie faible ou alternative ont tendance à dominer le marché des projets d'atténuation. Selon le rapport de 2013 de l'État des Marchés Volontaires de crédits de

Carbone, les cuisinières sont la quatrième activité d'atténuation la plus populaire dans les marchés volontaires du carbone, avec des acheteurs volontaires canalisant 80 millions de dollars vers les compensations découlant de ces dernières. En 2012, la distribution a atteint 15 pays sur trois continents – le Ghana, le Mozambique et le Kenya étant les endroits les plus importants en Afrique.

Le défi avec les lieux où ces projets sont mis en œuvre est la mesure dans laquelle les femmes qui utiliseront en fin de compte ces technologies alternatives, sont consultées et participent au stade de développement. La participation des femmes dans le développement de nouvelles technologies peut



POSEZ-VOUS LA QUESTION

- Comment les femmes ont-elles différemment été affectées par le changement climatique au niveau local (suivi – la santé de la famille, l'augmentation de la charge de travail, la nutrition familiale, la perte de revenus, la migration, les conflits, etc.)?
- Quels sont les mécanismes d'adaptation des femmes / Que font-elles différemment (suivi – voyager davantage, faire du réseautage, la technologie et d'autres innovations, etc.)?
- Comment les femmes ont-elles bénéficié financièrement ou matériellement des projets d'adaptation ou d'atténuation (suivi - par exemple, quelle est la valeur de ce projet de reboisement, pour les femmes participantes, en dollars, par jour/semaine /mois/année et combien de temps la femme consacre-t-elle à ce projet comparativement à son autre travail)?
- Les femmes sont-elles impliquées dans la conception de technologies alternatives (telles que des cuisinières à faible consommation de l'énergie) ou celle de projets d'adaptation? Les utilisent-elles régulièrement?
- Les femmes ont-elles été consultées dans l'élaboration de ce projet d'adaptation ou d'atténuation climatique et comment vont-elles en bénéficier?

garantir à ce que ces dernières soient faciles à utiliser, efficaces et durables. Ce type de participation inclurait l'accès des femmes à la formation, au crédit et aux programmes de développement des compétences pour s'assurer qu'elles participent pleinement et que la technologie ne soit pas nocive pour les femmes, par exemple en prolongeant leurs heures de travail.

Plusieurs organisations ont développé des outils pour que les décideurs déterminent si les projets d'atténuation privés et publics, ainsi que le financement intègrent les considérations de genre. Il s'agit notamment du Plan d'action genre pour l'élaboration de projet d'énergie d'ENERGIA; la Norme de carbone pour femmes de WOCAN; les Normes sociales et environnementales intégrant le genre pour la liste de contrôle du REDD+ de WEDO, et l'Indice de l'environnement et de l'égalité entre les sexes de l'UICN.

Le genre et le changement climatique dans le processus de la COP de la CCNUCC

Des groupes de droits des femmes et d'égalité des sexes ont été engagés dans le processus de la COP de la CCNUCC depuis de nombreuses années et leurs activités de lobbying pour une plus grande intégration du genre dans le texte négocié vers un accord mondial en matière de lutte contre le changement climatique a pris de l'ampleur.

En 2001, les parties à la CCNUCC ont convenu sur le premier texte sur l'égalité des sexes et la participation des femmes. Deux décisions ont été adoptées à cette 7^{ème} Conférence des Parties à Marrakech. En 2010, les parties ont convenu que l'égalité des sexes et la participation des femmes sont nécessaires pour une action efficace sur tous les aspects du changement climatique. Les questions d'égalité des sexes ont été intégrées dans presque tous les domaines thématiques de la CCNUCC.

Lors de la COP 18, à Doha, la CCNUCC a lancé sa première Journée de genre, visant à une sensibilisation sur le genre et le changement climatique.

En dépit de ces actions, de nombreux défenseurs des droits de la femme et de l'égalité des sexes se demandent s'il y aura une véritable intégration du genre dans les négociations de la COP de la CCNUCC ou si les pays prononcent des paroles en l'air sur cette importante question afin d'attirer des fonds et du soutien.

Les groupes de plaidoyer et de lobbying sur l'égalité des sexes se regroupent et élaborent des stratégies sur la façon dont ils peuvent effectivement influencer les négociations sur le changement climatique au

niveau mondial pour intégrer la justice pour les femmes. La justice de genre dans le régime mondial du changement climatique se traduira par une approche ascendante où les Parties à la CCNUCC viennent à la COP avec des positions claires sur la justice entre les sexes au sein de l'accord mondial sur le changement climatique, qui ont été influencées par les citoyens de leurs pays, y compris les femmes. Cela permettra également de s'assurer que les Parties à la CCNUCC soient tenues responsables par leurs électeurs femmes si elles ne parvenaient pas à faire face à leurs engagements.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- ABANTU pour le développement www.abantu-rowa.org
- ENERGIA www.energia.org
- GenderCC Afrique australe www.gendercc.net
- Réseau Genre et catastrophes www.gdnonline.org
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), www.generoyambiente.com
- WEDO www.wedo.org
- Jenny Jungehülsing. Relations de genre et la vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques, Fondation Heinrich Böll. Rapport, 24 Avril 2012. <http://www.za.boell.org/web/cop17-841.html>
- Belynda Petrie. Genre et changement climatique en Afrique australe.
- HeinrichFondation Böll. <http://www.za.boell.org/web/publications.html>

SECTION

4



FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Dans la région de Karoo en Afrique du Sud, l'énergie solaire est devenue une source alternative d'énergie populaire.
Crédit: Davison Mudzingwa / IPS

FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le financement climatique fait peser la charge de la compensation pour les impacts les plus néfastes du changement climatique global connus par les nations en développement, sur les pays développés qui sont en grande partie responsables des dommages causés. Le financement de la lutte contre le changement climatique, qui fait référence à tous les flux financiers provenant de sources privées ainsi que publiques visant les réponses au changement climatique à l'échelle mondiale, est fondé sur le principe de la CCNUCC de 'responsabilités communes mais différenciées'. Le principe tient compte de la responsabilité historique des pays développés pour les émissions de GES, et la disparité en termes de richesse et de capacités d'adaptation et d'atténuation entre les pays développés et en développement.

Obligations

Les décisions adoptées par la Conférence des Parties reconnaissent que, pour que les pays en développement soient en mesure de respecter leurs engagements à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation, les pays développés doivent respecter leurs obligations de fournir les ressources financières nécessaires et le transfert de technologie. L'Accord de Copenhague de 2009 décrit l'engagement collectif, confirmé par les Accords de Cancun, par les pays développés à fournir des ressources nouvelles et supplémentaires de l'ordre de 30 milliards de dollars pour 2010-12, augmentant à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

Diverses estimations de besoins de financement climatique des pays en développement vont d'un investissement annuel de 177 à 695 milliards de dollars pour l'atténuation, à celui de 71 à 81 milliards de dollars pour l'adaptation. Pour l'Afrique seule, les estimations sont d'environ 18 milliards de dollars par année an⁴ pour l'atténuation et 20 à 30 milliards de dollars⁵ par an pour l'adaptation quand vous incluez le déficit d'adaptation actuelle de l'Afrique.

Un inventaire annuel complet du financement mondial de la lutte contre le changement climatique en 2012 montre que les flux se sont stabilisés aux environs de 359 milliards de dollars, soit environ 1 milliard de dollars par jour – bien en dessous des estimations, même les plus conservatrices, des besoins d'investissement. L'inventaire appelle à des incitations pour que le secteur privé accélère de manière significative ses investissements dans des options de croissance à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique. Dans le cadre de son évaluation annuelle, «Paysage du Financement Climatique 2013'', l'Institut de politique climatique a estimé que 353 milliards de dollars ont été dépensés sur le financement du climat à l'échelle mondiale.

⁴ World Bank Economics of Adaptation to Climate Change, 2010

⁵ African Development Bank, 2011

Presque 95 pour cent de ce montant a été consacré à l'atténuation, mais seulement la moitié du total des dépenses engagées ont été utilisés dans les pays en développement.

Public ou privé, multilatéral ou bilatéral?

Les pays les moins avancés et les plus vulnérables insistent que les contributions du secteur public des pays développés devraient constituer l'essentiel des engagements financiers. Les pays développés soulignent quant à eux, l'importance de la mobilisation du financement privé.

Multilatéral

La majorité des fonds destinés au changement climatique sont décaissés par des voies multilatérales. Différents pays contribueront à ces fonds, parmi lesquels: le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – une entité opérationnelle du mécanisme financier de la CCNUCC qui exploite le Fonds pour les pays les moins avancés (PMA) et le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC), qui soutiennent les plans et les projets d'adaptation, et les Fonds d'investissement climatique (FIC) administrés par la Banque mondiale en partenariat avec des banques régionales de développement. Il s'agit notamment de la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, et la Banque interaméricaine de développement. Les fonds transitant par la Banque mondiale sont principalement consacrés aux plans et programmes d'atténuation.

Dans certains cas, les fonds multilatéraux vont directement dans le Fonds national pour le climat d'un pays en développement. Le Brésil en est un exemple, où le Fonds Amazone est administré par la Banque nationale de développement du pays et dirigé par un comité comprenant le gouvernement brésilien, la société civile et des représentants du secteur privé.

Selon Climate Funds Update, une initiative née d'un partenariat entre la Fondation Heinrich Böll (HBF) et l'Institut de Développement d'Outremer (www.climatefundsupdate.org), les pays européens ont été les plus gros contributeurs aux fonds multilatéraux sur le climat depuis octobre 2013, avec un apport de 3,4 milliards de dollars depuis 2008. La majeure partie du financement a été mis à disposition sous forme de subventions offertes aux pays sur une base concessionnelle, avec le potentiel d'aider à couvrir les coûts supplémentaires des investissements consacrés au changement climatique. Après l'Europe, les Etats-Unis et le Japon se sont engagés avec les plus grandes promesses.

Bilatéral

Le financement bilatéral représente une part importante du financement de la lutte contre le changement climatique et inclut un financement dans le

Méfiez-vous des écrans de fumée

Ce ne sont pas tous les financements qui sont affectés dans un exercice réel d'atténuation ou d'adaptation. Selon climatemarkets.org, les 30 milliards de dollars promis pour le financement "fast-start" lors de la conférence sur le climat à Copenhague en 2009, incluent tous les projets, allant des prêts de plusieurs millions de dollars aux centrales électriques au charbon en Indonésie, aux raffineries de pétrole au Brésil, aux subventions pour la sécurité des frontières maritimes au Yémen et de la Tunisie, et aux usines d'emboûtillage de Coca-Cola au Nigeria.

cadre de projets directs avec des sources issues du secteur privé. Un exemple serait celui de l'Initiative internationale sur le climat (ICI) pour l'adaptation et l'atténuation, en Allemagne. Certains des fonds qui transitent par ICI sont obtenus à partir de la vente de certificats nationaux d'émission négociables. Les fonds bilatéraux de la Norvège et l'Australie ont été principalement axés sur des projets REDD+ à travers des fonds fiduciaires nationaux.

Sources Privées

Les appels pour des investissements privés dans le changement climatique, l'atténuation et le développement résilient au changement climatique en particulier, se sont renforcés suite à la crise financière mondiale en 2008, alors que les gouvernements du Nord à court d'argent, ont réalisé qu'ils n'auraient pas les ressources pour répondre à leurs obligations de la CCNUCC.

Les sources privées de financement incluent les institutions financières comme

les banques, pension, fonds spéculatifs et d'assurance, l'octroi de prêts aux entreprises.

Ces entreprises peuvent utiliser les prêts pour l'investissement dans les énergies renouvelables ou des technologies hautement efficaces pour réduire les émissions de carbone; le secteur des transports; la construction énergétiquement efficace; l'industrie; l'agriculture ou l'assistance technique et le renforcement des capacités pour atténuer les répercussions du changement climatique.

Les entreprises privées sont responsables devant leurs actionnaires et devraient générer des profits; donc l'un des défis aux sources privées de financement est le climat d'investissement en Afrique. Les investisseurs évaluent naturellement les risques et les rendements d'un investissement et comme tel, préfèrent placer leur argent dans les pays qu'ils considèrent à faible risque en termes de devises, de réglementation du secteur, d'exécution, de capacité et de lacunes des connaissances. Là où le risque est considéré comme élevé, les investisseurs exigent un niveau plus élevé de rendement attendu pour contrebalancer.

Le financement privé pour le changement climatique est un domaine complexe où la gouvernance est une préoccupation. La transparence et la responsabilité sont limitées et il est très difficile d'obtenir des informations en raison de la



POSEZ-VOUS LA QUESTION

- Le gouvernement a-t-il les structures institutionnelles nécessaires en place, pour gérer les fonds climatiques?
- Les nouvelles structures sont-elles nécessaires à la gestion des fonds climatiques ou peuvent-ils être gérés dans le cadre des structures existantes?
- Comment les autorités locales / gouvernementales sont-elles impliquées dans la gestion des fonds climatiques et dans la mise en œuvre des initiatives d'adaptation et d'atténuation?
- Comment ce projet climatique bénéficierait-il financièrement ou matériellement, les personnes les plus vulnérables au changement climatique?

“confidentialité commerciale”.

Vu que la principale motivation du secteur privé est le profit, ils se concentrent principalement sur l’atténuation et, à ce titre, les avantages de tels investissements sur le développement durable peuvent être limités. Pour en savoir plus sur les sources privées de financement climatique aller sur www.climatemarkets.org et télécharger leur boîte à outils.

Fonds pour lutter contre le changement climatique en Afrique

La plupart des fonds pour le climat sont relativement nouveaux, bien que le Fonds pour l’environnement mondial (FEM) existe depuis 1991. Parmi les plus récents, se trouve le Fonds vert pour le climat (GCF), destiné à être le principal canal de financement de lutte contre le changement climatique.

Principaux Fonds Couvrant l’Afrique Subsaharienne

Type	Fonds (principaux bailleurs de fonds)	Montant approuvé pour l’ASS (en millions \$)	Montant approuvé en tant que % des approbations au niveau mondial
Atténuation	Fonds pour les technologies propres – FTP (USA, Japon, GB, Allemagne & France)	401	18%
Atténuation	Fonds forestier du bassin du Congo – Réductions des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (GB, Norvège & Canada)	95	100%
Diverse	Fonds pour l’environnement mondial – FEM (USA, Allemagne, Japon, GB & France)	198	13%
Diverse	Alliance mondiale contre le changement climatique – AMCC (UE, Asie Centrale, Irlande)	185	48%
Diverse	Initiative internationale du climat – ICI (Allemagne)	96	10%
Adaptation	Fonds pour les pays les moins avancés – FPMA (Allemagne, GB, Suède, USA, Pays Bas)	320	63%
Adaptation	Programme pilote pour résister aux changements climatiques – PPCR (GB, USA, Japon, Canada, Allemagne)	155	38%

Financement des mesures d’adaptation et d’atténuation

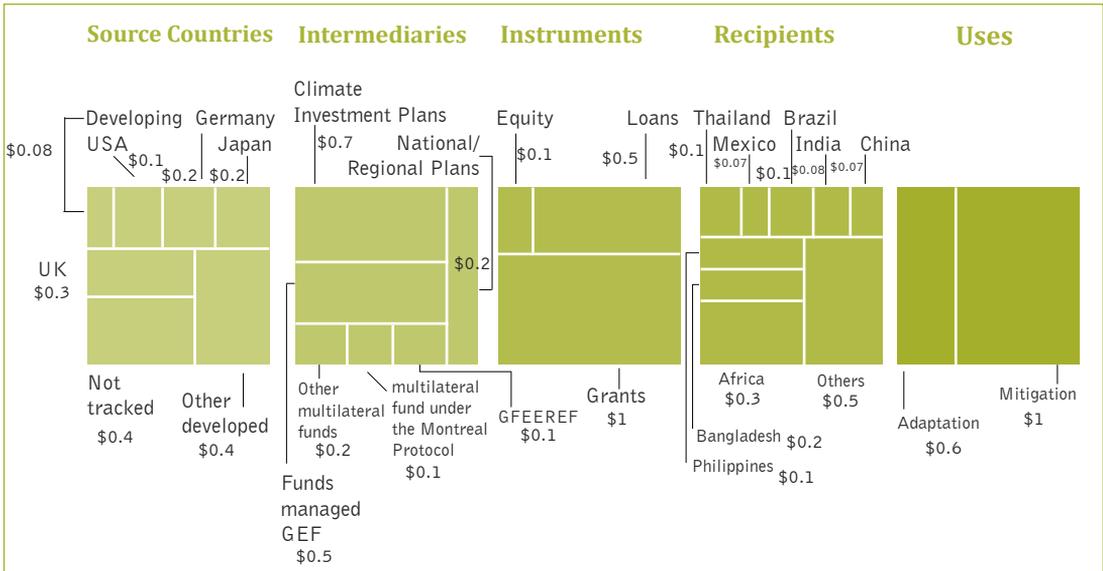
La majeure partie du financement climatique est pour l’atténuation; l’Afrique du Sud est le premier bénéficiaire en Afrique subsaharienne et parmi les 20 premiers pays bénéficiaires à l’échelle mondiale, suivant de près le Mexique en deuxième position.

Les approbations de financement pour l'atténuation en faveur de l'Afrique du Sud ont été pratiquement englobées dans le plus grand projet approuvé dans la région – le Programme de soutien d'énergies renouvelables d'Eskom (350 m US\$). En Afrique du Nord, les approbations sont concentrées sur le Maroc (près de 60%) et l'Égypte (environ 33%). La majeure partie de ce financement a été rendu disponible sous forme de prêts concessionnels pour les activités d'atténuation.

La répartition régionale pour l'adaptation favorise l'Afrique sub-saharienne (38%), suivie par l'Asie et le Pacifique (26%), puis l'Amérique latine et les Caraïbes (11%). Les principaux bénéficiaires en Afrique sont le Niger et le Mozambique.

La répartition régionale pour l'adaptation favorise l'Afrique sub-saharienne (38%), suivie par l'Asie et le Pacifique (26%) puis l'Amérique latine et les Caraïbes (11%). Principaux bénéficiaires en Afrique sont le Niger et le Mozambique.

Flux du financement des fonds pour le climat (milliards USD)



Source: Initiative Politique du Climat, Le Paysage Mondial du Financement Climatique 2013

⁶Towards a Framework for National Climate Finance Governance in Africa, Heinrich Böll Foundation, 2013

Améliorer les flux du financement de la lutte contre le changement climatique

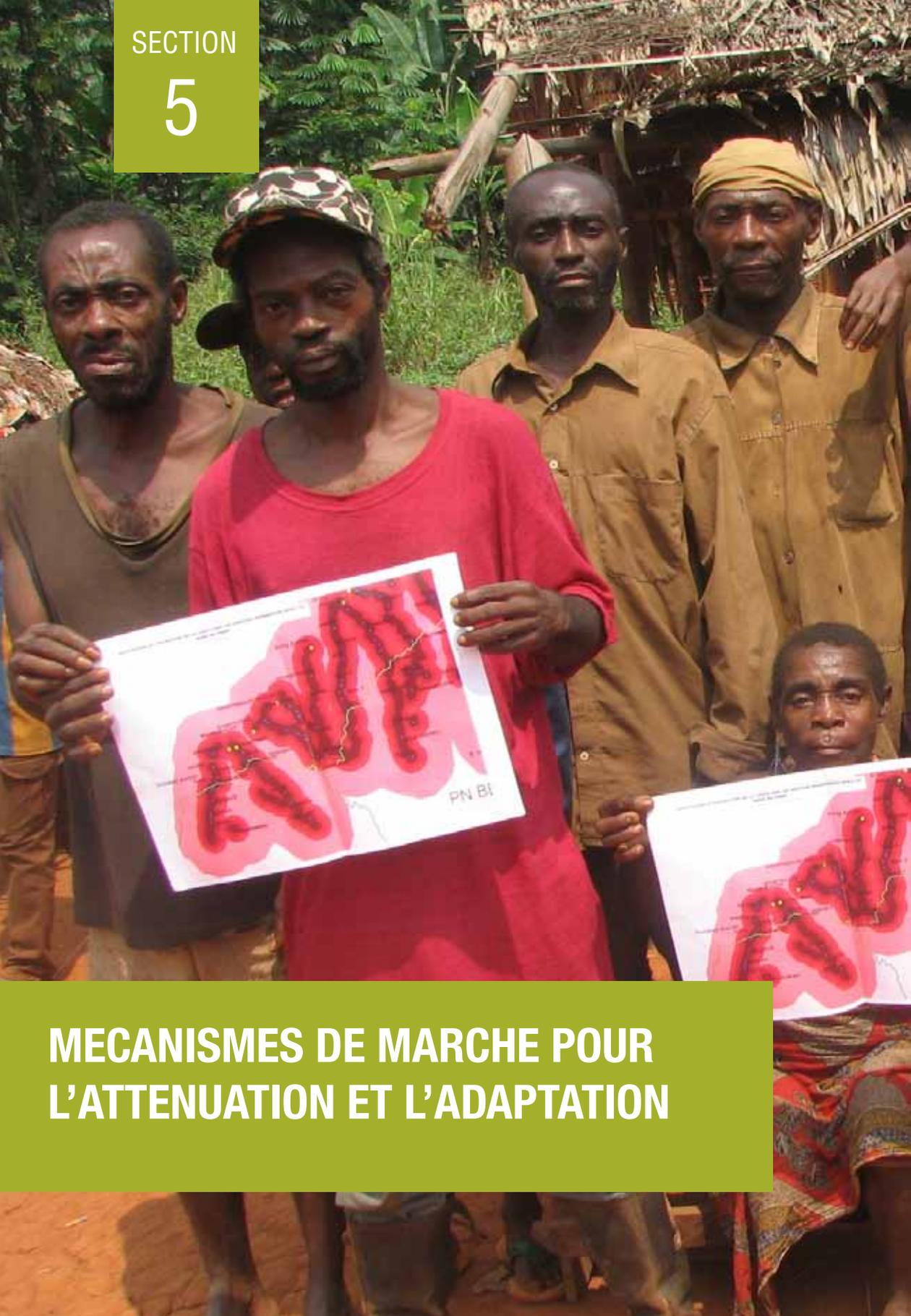
La Banque africaine de développement et la Fondation Heinrich Böll⁶ suggèrent que les flux de financement du climat peuvent être améliorés dans les pays où :

- Il ya un plus grand engagement politique et une adhésion de haut niveau;
- Le changement climatique est intégré dans la planification du développement et l'élaboration du budget national;
- Les institutions gouvernementales coordonnent et harmonisent leurs politiques, plans et processus sans chevauchement dans la mise en œuvre et les mandats, évitant ainsi de créer de nouvelles institutions;
- Les ONG, les OSC, le milieu universitaire et le secteur privé participent aux processus, à la planification et à la mise en œuvre;
- La transparence et responsabilité sont réalisées par l'information rendu au public sur le financement du climat et où la responsabilité du gouvernement vis-à-vis des bailleurs de fonds, est complété par la redevabilité de celui-ci envers ses citoyens;
- Les droits humains, l'égalité des sexes et la durabilité environnementale sont intégrés dans les politiques, les plans et la mise en œuvre du changement climatique;
- Les principes et normes de comptabilité financière sont en place, y compris le suivi des dépenses climatiques dans les budgets; le suivi et l'évaluation de l'impact; la gestion des finances publiques et la passation des marchés, ainsi que la surveillance indépendante de la société civile.

⁶Towards a Framework for National Climate Finance Governance in Africa, Heinrich Böll Foundation, 2013

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- BAD <http://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/sectors/climate-change/>
- Une question de principes: un cadre normatif pour un Pacte mondial sur les finances publiques climatique, Heinrich Boell Stiftung, 2013 <http://www.boell.de/en/2013/12/09/matter-principles-normative-framework-globalcompact-public-climate-finance>
- Afrique Adapt <http://www.africa-adapt.net>
- Centre africain pour les villes <http://africancentreforcities.net>
- Africaclimate.net <http://www.africanclimate.net>
- Climatesmarkets.org www.climatemarkets.org
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) <http://new.uneca.org/CCAM>
- Richard Calland et Trusha Reddy, Vers un cadre pour La Gouvernance Nationale des Finance Climatiques en Afrique. Fondation Heinrich Böll, 2011 <http://www.za.boell.org/web/climate-change-889.html>
- Fondation Heinrich Böll, Assurer l'efficacité du financement climatique en Afrique. Rapport de l'atelier 1 Août 2013. <http://www.za.boell.org/web/climate-change-912.html>



**MECANISMES DE MARCHE POUR
L'ATTENUATION ET L'ADAPTATION**



Baka de Ngoyla, près du Parc national Nki au Cameroun, tient en main une carte de la forêt. Ils ont été restreints d'entrer dans les zones rouges foncées qui sont d'une grande importance sociale, économique et culturelle pour eux.

Crédit: Ngala Killian Chintom / IPS

MECANISMES DE MARCHÉ POUR L'ATTENUATION ET L'ADAPTATION

Les Parties à la CCNUCC

La CCNUCC divise les pays en trois groupes principaux selon des engagements différents:

Annex I Parties incluent les pays industrialisés qui étaient membres de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) en 1992, ainsi que les pays aux économies en transition (les pays en transition parties), y compris la Fédération de la Russie, les États baltes, et plusieurs États de l'Europe Centrale et orientale.

Annex II (B) Parties se composent des membres de l'OCDE de l'annexe I, mais pas les pays en transition parties.

Non-Annex I Parties sont pour la plupart des pays en développement. Certain groupes de pays en développement sont reconnus par la Convention comme étant particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique, y compris les pays ayant des zones côtières à faible altitude et ceux sujets à la désertification et à la sécheresse.

Les 49 Parties catégorisées comme les pays les moins avancés (PMA) par les Nations Unies, bénéficient d'une attention spéciale en vertu de la Convention, en raison de leur capacité limitée à réagir au changement climatique et à s'adapter à ses effets néfastes. Les Parties sont encouragées à tenir pleinement compte de la situation particulière des PMA lorsqu'ils considèrent les initiatives de financement et de transfert de technologie.

Source: CCNUCC

Les mécanismes basés sur le marché pour répondre au changement climatique, visent à réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) par la vente des crédits de carbone.

Les mécanismes de marché sont basés sur les forces du marché telles que l'offre, la demande et la tarification. Dans le contexte de la gouvernance climatique, ils offrent la souplesse nécessaire aux pays et aux entreprises de réduire les émissions de GES afin de répondre aux limites juridiquement contraignantes ou volontaires d'émissions de GES. Ils sont principalement axés sur l'atténuation, quoique les activités couvertes par la vente, comme les projets de conservation des forêts et des énergies renouvelables, puissent également avoir des effets d'adaptation.

La CCNUCC exige que chaque Partie fasse le suivi de ses émissions, et invite les pays développés, en tant que principaux responsables des émissions historiques de GES, à limiter volontairement leurs émissions. Dans le cadre du **Protocole de Kyoto**, un certain nombre de pays se sont engagés à réduire leurs émissions de GES à l'aide des mécanismes basés sur le marché.

Sous ce système, les pays déterminent leurs limites de GES et peuvent adopter des lois pour limiter combien les entreprises peuvent émettre et leur fournir des quotas. L'entreprise peut soit réduire ses émissions, ou acheter des certificats d'émissions, ou encore atténuer les excès en achetant des crédits de quelqu'un qui a réduit ses émissions.

L'échange de quotas d'émissions

L'échange de quotas d'émissions, parfois appelé plafonnement et échange, limite la quantité que les nations et leurs industries peuvent émettre et offre une certaine flexibilité sur la façon de répondre à ces limites. La flexibilité comprend l'utilisation de certificats qui permettent que les émissions réduites sous des niveaux acceptables, soient conservées en compensation d'émissions futures, ou soient vendues à un autre émetteur qui peut les utiliser pour augmenter sa propre allocation.

Ces certificats d'émissions négociables sont des crédits de carbone, une forme de monnaie où les émissions de GES sont compensées par la non-pollution ailleurs. Une tonne d'émissions de GES équivaut à un crédit de carbone. Le prix des crédits de carbone est normalement indiqué en Euros et est conçu pour fournir une valeur monétaire à la réduction des émissions de GES. Cela permet aux entités non couvertes par les systèmes d'échange à d'être payées pour les actions qui réduisent les émissions de GES.

Les clients commerciaux et individuels intéressés à réduire leur empreinte carbone sur une base volontaire, peuvent acheter des crédits de carbone à partir d'une société de fonds de placement ou d'une société de développement de carbone qui a accumulé des crédits. Les crédits sont également négociés sur les bourses du carbone, qui sont comme des marchés boursiers pour les crédits de carbone.

Cadre du Protocole de Kyoto sur l'échange de quotas d'émissions

Sous le cadre du Protocole de Kyoto sur l'échange de quotas d'émissions, les parties ayant des obligations juridiquement contraignantes peuvent remplir leurs obligations par:

- La mise en œuvre conjointe (également appelée échange basé sur les projets) entre les nations avec des limitations de GES juridiquement contraignantes - où les parties annexe 1 peuvent entreprendre des projets dans d'autres pays annexe 1 qui réduisent les émissions en échange de crédits de carbone. L'acheteur peut maintenir ou augmenter ses émissions et le vendeur doit réduire les siens;
- Le MDP "Mécanisme de Développement Propre", entre les pays industrialisés et en développement, où les acheteurs dans les pays développés peuvent acheter des réductions d'émissions certifiées créées par des vendeurs qui ont mis en œuvre des projets d'atténuation dans les pays en développement qui n'ont pas encore adopté des objectifs juridiquement contraignants. Ces projets doivent prouver qu'ils réduisent les émissions, au-delà des réductions des émissions qui auraient eu lieu sans l'apport de fonds de MDP; et
- Les accords entre les groupes de parties de s'acquitter conjointement de leurs engagements, aussi appelé objectifs, bulles et couvertures collectives permettant aux pays annexe 1 de combiner leurs objectifs d'émissions, avec certains d'entre eux réduisant leurs émissions au delà de leurs objectifs individuels et d'autres en deçà. Des objectifs communs prévoient des conséquences sous forme d'amendes et d'autres pénalités pour la non-réalisation des objectifs par un pays participant.

Les nations et leurs pollueurs peuvent choisir n'importe quel lieu pour mener des échanges de quotas d'émissions. Les acheteurs et les spéculateurs vont naturellement choisir l'option la moins chère pour l'échange avec l'espoir qu'ils obtiendront un rendement plus élevé pour leur investissement.

Les mécanismes du marché et l'Afrique

Le mécanisme du marché le plus courant pour la réduction des émissions en Afrique est le Mécanisme de Développement Propre (MDP). MDP est la principale source de financement de l'atténuation aux pays en développement et la principale source de revenus pour le Fonds d'adaptation de la CCNUCC grâce à un prélèvement de 2 pour cent sur tous les crédits de carbone MDP vendus.

Les Projets MDP incluent pour la plupart, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique - y compris l'incinération des flux de déchets chimiques industriels - la gestion des déchets animaux, les projets de transformation des déchets en énergie, et le reboisement et la protection des forêts.

Plusieurs projets MDP ont été critiqués comme faisant plus de mal que de bien en Afrique – en offrant des activités à but lucratif pour les multination-



POSEZ-VOUS LA QUESTION

- Comment le pays bénéficie-t-il du mécanisme de développement propre (suivi – quels sont les projets MDP en place ? qui sont les parties concernées ? quelle en est la valeur ? comment les citoyens ordinaires bénéficieront-ils ? par exemple, l'emploi, l'infrastructure plus efficace, l'énergie, etc.)?
- Quel impact ce projet MDP aura-t-il sur le développement économique du pays (suivi – a-t-il été intégré dans le plan de développement économique ? quel impact saura-t-il sur la croissance industrielle future, l'agriculture, les infrastructures, le développement rural, etc.)?
- Quels sont quelques-uns des impacts (négatifs et positifs) de ce projet MDP sur les communautés locales?
- Quels sont les rendements financiers attendus de ce projet?
- Comment avez-vous fait participer la Société Civile?
- Quels sont vos (société civile) points de vue sur ce projet de MDP (suivi - vues sur la façon dont il a été négocié, mis en œuvre et, la participation des groupes concernés dans ce processus)?

ales basées en Europe et aux Etats-Unis, qui peuvent continuer à polluer, tout en s'engageant dans ce que les critiques appellent des activités "douteuses" qui sont néfastes aux communautés, aux travailleurs et à l'environnement locale⁷.

Un exemple est la récupération du gaz, qui aurait autrement été brûlé au Nigeria, mais duquel les communautés environnantes, qui ont souffert des décennies de pollution de l'environnement dû au torchage, ont peu bénéficié en termes de ressources pour la réhabilitation de

l'environnement. Un autre exemple est le reboisement ou la protection des forêts sous **REDD**, considéré par certains comme un peu plus que de masquer les plantations commerciales de bois pour une récolte ultérieure comme «forêts», en particulier lorsque les espèces exotiques sont plantées avec très peu de considération pour la biodiversité.

Dans certains cas, le reboisement a entraîné l'expulsion des habitants de leurs terres. En réponse à ces préoccupations, il y a eu un mouvement sous la CCNUCC de passer à la **REDD+**, qui s'appuie sur REDD en incluant un rôle pour la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier. Il y a également eu des initiatives prises par les organisations telles que Gold Standard (www.cdmgoldstandard.org) et Crédible Carbone (www.crediblecarbon.com) pour identifier les crédits issus de projets relatifs aux forêts qui conduisent à la fois à des réductions d'émissions et au soutien du développement durable.

⁷ Bond, Patrick et al., The CDM in Africa Cannot Deliver the Money: Why carbon trading gamble and the clean development mechanism wont save the planet from climate change and how African civil society is resisting Durban: EJOLT 2012 <http://cdmscannotdeliver.files.wordpress.com/2012/04/ccs-dartmouth-ejolt-cdms-cannot-deliver-the-money-web1.pdf>

⁸ [Http://www.un-redd.org/AboutREDD/tabid/102614/Default.aspx](http://www.un-redd.org/AboutREDD/tabid/102614/Default.aspx)

La tarification du Carbone dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre

La monnaie pour le MDP est la Réduction d'Émissions Certifiées (REC).

Comme toute monnaie ou action, REC peut être achetée et vendue par les spéculateurs ainsi que par les promoteurs de projets et les entreprises ayant des plafonds d'émissions juridiquement contraignants et étant affectés par l'offre et la demande. Il y a, cependant, des préoccupations que l'offre excédentaire de REC réduit sa valeur et pourrait entraîner l'écrasement de la devise. Une partie de l'excédent est imputée à l'approbation inefficace des projets et à la certification par les gouvernements, avec de nombreux projets inappropriés recevant l'approbation. L'effet d'un crash de REC sera que les investisseurs auront en leur possession des REC sans valeur et les vendeurs, y compris les gouvernements des pays en développement, auront du mal à vendre leurs projets. Déjà, le prix des REC a chuté d'environ 12 euros par tonne en 2011 à 0,35 euros par tonne au début de 2013, le résultat étant une baisse d'intérêt dans l'investissement MDP.

Une autre préoccupation concerne les avantages de coûts de projets MDP avec les critiques qu'ils ont un impact négatif sur les communautés locales et les écosystèmes. En particulier, les programmes de reboisement monocultures, la protection des forêts et les projets de transformation des décharges du méthane en électricité.

Réductions d'émissions volontaires

Le marché volontaire du carbone est là pour les entreprises qui décident volontairement de réduire leur empreinte carbone en utilisant des crédits de carbone. L'absence de réglementation sur les émissions de GES ou l'anticipation de la législation sur les émissions de GES, motive également certaines entreprises à entrer sur le marché volontaire du carbone.

Quoique les crédits de carbone dans les marchés volontaires du carbone peuvent être achetés ou vendus par des entreprises, des individus ou des organisations afin de compenser leur propre empreinte carbone ou de soutenir des projets locaux, ils se situent en dehors du mécanisme de conformité de Kyoto.

Selon l'Etat des Marchés Volontaires du Carbone 2013, les projets forestiers, les cuisinières et les dispositifs de filtration d'eau sont parmi les activités d'atténuation les plus populaires dans les marchés volontaires du carbone, avec les fournisseurs qui prédisent que le marché volontaires de réduction des émissions pourrait atteindre 1,6 ou 2,3 milliards de dollars en 2020.

Quelles sont les conséquences de la non-réalisation des objectifs?

Les défis auxquels font face les mécanismes du marché sont la transparence, la redevabilité pour s'assurer que les participants atteignent leurs objectifs; la cohérence; et la fongibilité – qui est la facilité de se conformer aux échanges de quotas d'émissions. Un autre défi et probablement le plus important est le manque de conséquences pour les pays qui ne parviennent pas à réduire leur empreinte carbone en vertu de la CCNUCC et du cadre politique international en général.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

- Carbone Crédible www.crediblecarbon.com
- Finances et Marchés climatiques www.climatemarkets.org
- Mise à jour sur les Fonds Climatiques www.climatefundsupdate.org
- Marché des écosystèmes www.ecosystemmarketplace.com

SECTION

6

A young man with short dark hair, wearing a light blue and white checkered button-down shirt, is shown in profile from the chest up. He is smiling and speaking into a black microphone held in front of him. The background is slightly blurred, showing a red brick wall and some green foliage. The overall scene suggests an interview or a public speaking event.

**DÉVELOPPER VOTRE HISTOIRE -
MEILLEURES PRATIQUES**



**Festus Kaleli de la Radio Mang'elele interviewe un jeune agriculteur dans le Comté de Makueni au Kenya.
Crédit: Isaïe Espisu / IPS**

DÉVELOPPER VOTRE HISTOIRE - MEILLEURES PRATIQUES

Cette section décrit quelques-unes des meilleures pratiques dans les reportages sur la gouvernance climatique utilisant certains échantillons d'articles comme exemples. Elle fournit également des idées sur la façon d'inclure un point de vue de la gouvernance climatique dans les histoires qui seraient autrement considérées comme non reliées. Enfin, elle fournit un guide concis pour la présentation et le développement de votre histoire.

Meilleures pratiques pour les journalistes de gouvernance climatique



EXEMPLE D'UN ARTICLE



CONSEILS

Cette histoire couvre de manière efficace la gamme des questions de gouvernance du changement climatique en mettant l'accent sur les mécanismes du marché relatifs au changement climatique à travers REDD.

- Il aborde la question du point de vue des avantages à gagner, à la fois financièrement et écologiquement;
- Explique, sans utiliser le jargon, le mécanisme du marché pour le projet;
- Explique les défis de l'intégration des politiques sur le changement climatique et leur impact sur la mise en œuvre du projet;
- Donne une voix aux communautés qui effectuent et qui sont affectées par le projet ainsi que les fonctionnaires, experts et la société civile.
- Fournit une analyse coûts-avantages jusque aux dollars et aux cents par de sources locales fiables;
- Supervise la planification, les flux de ressources et la mise en œuvre du début à la fin, identifiant qui était et qui n'était pas impliqué;
- Va au-delà du présent pour explorer les impacts futurs potentiels du projet sur les moyens de subsistance des communautés locales; et explore les défis de la mise en œuvre et de la durabilité du projet, sa transparence et sa redevabilité.

Le Financement du Carbone peut ne pas bénéficier des communautés forestières

Par Rosebell Kagumire

KAMPALA, Nov 30 2010 (IPS) -- L'Ouganda a perdu plus de deux millions d'hectares de forêt depuis 1990, pour la plupart converti en terres agricoles par

une population croissante de petits exploitants. Le financement du carbone à travers le programme REDD est souvent présenté comme un moyen d'arrêter cette

destruction, mais seulement si les avantages se traduisent clairement à la base.

Près d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre au monde entier, proviennent de la destruction des forêts – juste immédiatement après le secteur de l'énergie. L'idée derrière REDD - la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts - est de donner une valeur financière au carbone stocké dans les forêts; finançant la protection des forêts dans les pays en développement comme l'Ouganda avec de l'argent recueilli de la vente du carbone stocké dans ces arbres aux pollueurs dans le monde développé.

Finaliser les détails devrait être l'une des principales tâches de la Conférence des Nations Unies sur le Climat qui se tiendra à Cancun, au Mexique, débutant le 29 novembre. Un des nombreux défis dans la mise en œuvre effective de REDD - maintenant REDD+, qui étend le concept à la conservation et à la gestion durable des forêts - est la participation significative des populations tributaires des forêts.

Forêts détenues par des intérêts privés

Plus des deux tiers des forêts de l'Ouganda sont situées sur des terres privées, contrôlées par des petits exploitants agricoles ou détenues à titre communautaire. Xavier Mugumya, un chef d'équipe avec le Programme de Développement de portefeuille carbone (NFA) de l'Office national des forêts (NFA), a déclaré à l'IPS que la préservation de ces forêts détenues par des intérêts privés doit être une priorité absolue.

«Nous devons faire face à la réalité que la plupart des forêts appartiennent à des individus et des communautés et pour que REDD réussisse, il devrait y avoir des mécanismes énoncés clairement, apportant davantage de mesures incitatives à ces personnes en vue de conserver les forêts»,

a déclaré Mugumya.

Ces terres boisées sont censées être supervisées par les Services Forestiers de District (DFS), mais les pouvoirs de la DFS sont en grande partie limités à la délivrance de permis pour les activités commerciales. «La politique actuelle de l'utilisation des terres laisse la plupart des décisions à des individus», a expliqué Mugumya.

«Le gouvernement ne peut gérer [les choses] que par l'émission de permis en cas de conversion des arbres en produits tels que le bois, mais la conversion des forêts en terres agricoles est laissée à l'individu, et ceci a été la cause de la plupart de la perte de la couverture forestière.»

David Kureeba, un membre de l'Association Nationale des Environnementalistes Professionnels (NAPE) en est d'accord.

«La politique de l'utilisation des terres rend toute intervention pour les forêts privées difficiles», a-t-il dit, ajoutant que les parcs existants et les réserves forestières n'ont pas réussi à rendre la conservation attrayante.

La réforme des politiques procédant lentement

Mugumya est également le négociateur de REDD en Ouganda, et il est impliqué dans le développement de ce qu'on appelle une proposition de préparation à la REDD(R-PP). La R-PP fait partie d'un processus - soutenu par \$ 200,000 de la Banque Mondiale - qui définit la manière dont les principales causes de la déforestation seront contrées dans un programme REDD; énonçant les budgets, les règlements, les systèmes de surveillance, et les lignes directrices pour l'implication communautaire. Le premier projet a échoué de peu.

«[L'Ouganda] a élaboré une proposition qui a été jugée insatisfaisante par la Banque Mondiale et nous sommes revenus pour faire ressortir les préoccupations et les besoins des populations tributaires des

forêts à qui ce mécanisme peut bénéficier ou pas dépendamment de la mise en œuvre”, a indiqué Kureeba.

Les communautés qui seront directement affectées par le programme REDD, n’ont pas participé de manière adéquate dans la rédaction de la proposition. L’Ouganda a reçu un autre montant de \$185.000,00 du gouvernement norvégien pour compléter les consultations.

“Les premières consultations ont été effectuées par la NFA, mais maintenant, avec les fonds norvégiens, il a été rendu obligatoire d’inclure les organisations de la société civile dans le processus de consultation. En fait NAPE est l’un des consultants amenés à bord pour capturer les préoccupations des personnes vivant autour des forêts dans la région centrale », a déclaré Kureeba.

Des Avantages monétaires limitées

Alors qu’il retravaille la politique du pays, l’Ouganda a des modèles possibles pour le suivi, la gouvernance et le partage des avantages locaux sous la forme du Programme International de Plantation d’Arbres en Petit Groupe (TIST) et du projet de Reforestation du Bassin du Nil. Dans ces deux cas, de petits groupes d’agriculteurs de subsistance s’engagent dans des activités telles que la plantation des arbres et l’agriculture durable afin de vendre de crédits de gaz à effet de serre.

David Mwayafu et Leo Peskett de la Coalition Ougandaise pour le Développement Durable a effectué une évaluation.

Dans le cadre du premier programme, les agriculteurs sont payés 35 shillings ougandais - environ 20 cents - par arbre par an.

“En supposant qu’un agriculteur plante 400 arbres sur un hectare dans le cadre du programme TIST et que l’agriculteur TIST renégocie [étend] son contrat», a déclaré Mwayafu, “l’agriculteur sous TIST gagn-

era 400 arbres x 30 paiements x 35 shillings = 420.000 shillings par hectare”.

Les attentes - et les besoins - des participants sont souvent élevés, mais cela équivaut à 6 \$ par hectare et par an - moins de 200 \$ sur une période de 30 ans. Dans le projet de Reforestation du Bassin du Nil, les organismes communautaires sont payés pour les arbres cultivés sur les terres de la Réserve Forestière National; Dans ce schéma, la Banque Mondiale achète les crédits de carbone, et la NFA distribue 15 pour cent du revenu total recueilli.

Mwayafu et Peskett notent “ qu’il ya peu de compréhension de la part [des membres de] l’association de la communauté quant à l’ampleur des bénéfices, ce qui pourrait entraîner des risques pour eux et la NFA au cours du projet.”

Mais Mugumya ajoute que les interventions telles que le programme REDD vont revitaliser le secteur forestier du pays.

“Nous avons des politiques qui pourraient sauver les forêts, mais la mise en œuvre coûte de l’argent et quand vous élaborez un budget, personne ne veut le regarder» dit-il. “Les principaux obstacles sont le renforcement des politiques ainsi que la mise en place d’une stratégie d’incitations qui augmentent la valeur des arbres qui sont encore debout comparativement aux arbres abattus.”

Focus sur la conservation

Pourtant, ceci peut-être une vue dangereusement optimiste. Alors que le temps et des ressources considérables sont investis dans la négociation d’une proposition avec REDD, il peut s’avérer important de promouvoir simultanément les avantages intrinsèques de la protection et la restauration des forêts et du couvert arboré, comme TIST le fait avec ses projets en Tanzanie, au Kenya, en Inde et en Ougan-

da.

Les arbres, pour les fermes et leurs alentours, peuvent fournir des fruits et des noix qui peuvent être vendus; ils fournissent de l'ombre pour les cultures, protègent contre l'érosion et dans certains cas maintiennent les éléments nutritifs dans le sol. Les communautés rurales font également un usage extensif des zones densément boisées où il n'y a pas d'agriculture, et réformer la gestion de ces forêts au nom de la séquestration du carbone, doit être examinée attentivement.

Kureeba de NAPE: "Nous devons aller sur terrain et nous enquêter si les gens souscrivent à l'idée de REDD. Bien que nous apportons de l'argent, les gens ont besoin de savoir et de proposer ce qui se passera à la gestion forestière, d'examiner les questions d'accès à la forêt pour la nourriture, les herbes, des poteaux pour la construction et d'autres questions telles que la culture".

Kureeba s'inquiète que ces détails - vital pour les bénéficiaires ultimes de REDD - soient de peu d'intérêt pour les décideurs de politiques.

"Le problème est que le gouvernement n'est intéressé qu'à se faire de l'argent. Il y a peu d'intérêt pour les processus qui vont faire réussir une initiative REDD pour les populations tributaires des forêts".

"La question de l'équité est importante. Est-ce que l'argent va arriver jusqu'aux bénéficiaires prévus, compte tenu des niveaux de corruption ici ou serait-ce comme avec l'argent détourné du Fonds Mondial?" interroge Kureeba.

En 2005, le Fonds Mondial de Lutte Contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, a suspendu une subvention \$ 367.000.000 de dollars à l'Ouganda, après que les auditeurs aient constaté que des responsables gouvernementaux détournaient de grandes sommes d'argent, destinées à renforcer les services de santé.

Quoique le ministre de la Santé et deux députés aient été licenciés, des inquiétudes subsistent que les fonds recueillis pour les communautés forestières sur les marchés de carbone mondiale seront également vulnérables à la corruption, mal acheminés vers les frais administratifs ou carrément volés à juste titre.

* Cette histoire IPS fait partie d'une série soutenue par le Réseau Climat et Développement des connaissances - <http://www.cdkn.org>.



EXEMPLE D'UN ARTICLE



CONSEILS

Ce qui suit est un bon exemple d'une histoire de migration qui apparaît initialement sans rapport aucun avec le changement climatique. L'idée de l'histoire est née de la curiosité du journaliste sur le nombre croissant de «kayayei» ou porteurs du marché, à Accra, la capitale du Ghana, en provenance de la région nord du pays. L'histoire:

- Explore les dynamiques de changement sexospécifiques dû aux impacts du changement climatique;
- Présente l'emprise des femmes à s'adapter constamment aux changements climatiques tout en exposant les risques et la vulnérabilité dues aux mêmes mesures d'adaptation;
- Fournit des statistiques provenant d'une source fiable;
- Cite une variété de sources, y compris un jeune porteur de sexe féminin qui est au centre de l'histoire, les ONG, un expert et un décideur de politique;
- Cherche un commentaire officiel sur les solutions aux défis auxquels font face les migrants climatiques affectés.

D'autres domaines d'exploration dans une perspective de changement climatique incluent, mais ne sont pas limités aux:

- Conflits (terre, eau et autres ressources humaines / animales, etc...)
- Types de maladie / santé (par exemple le paludisme, le choléra)
- Systèmes de connaissances indigènes
- Innovations
- Types des échanges

Gardez les yeux et l'esprit ouvert, poser les bonnes questions et vous serez surpris par les idées d'articles, vous trouverez qui sont liés au changement climatique et à la gouvernance du changement climatique

Des Jeunes Ghanéens devenus Réfugiés par suite des conditions climatiques

Par Albert Oppong-Ansah

ACCRA, Dec 13 2013 (IPS) - C'était Fizer Boa, âgée de 20 ans, qui, le premier avait émigré vers le sud de la capitale du Ghana, Accra, pour travailler au marché locale d'Abobloshie comme porteur ou "kayayei".

"J'ai été d'accord avec ma mère quand elle m'a conseillé d'aller rejoindre mon ami qui travaillait comme kayayei à Accra. Je ne ai pas fait d'objection à l'idée parce que ... nous avons du mal à avoir trois repas par jour ", a-t-elle dit à IPS. Les diminutions des précipitations dans le district de Bunkpurugu - Yunyoo dans la région Nord du Ghana, d'où Boa est originaire, ont résulté en des faibles rendements au cours de deux dernières années, laissant sa famille à peine capable de survivre.

Dans la Capitale, le travail de Boa consiste à transporter des charges de biens sur sa tête ou son dos, d'un endroit à un autre pour des paiements aussi bas que 50 cents ou aussi élevés que six dollars.

Peu de temps après qu'elle soit arrivée ici, ses deux sœurs ont abandonné l'école et ont quitté leur maison pour la suivre et travailler également comme Kayayeis.

"Mes sœurs ont abandonné l'école pour me rejoindre à Accra parce que ma mère ne pouvait plus payer les frais scolaires supplémentaires, tels que les cotisations pour l'Association Parents-Enseignants, et le matériel scolaire", a déclaré Boa. La scolarité est généralement gratuite dans cette nation ouest-africaine, quoique chaque école charge ses propre coûts supplémentaires et frais d'administration.

Ensemble, les sœurs gagnent jusqu'à 30 dollars sous un meilleur jour.

Kayayei est un métier souvent pris par les enfants et les adultes de la région du

Nord qui migrent vers le sud du Ghana à la recherche des meilleures conditions de vie. Et selon le Dr Wilson Dogbe, chercheur à l'Institut de Recherche Agricole de Savannah, du Conseil de la Recherche Scientifique et Industrielle, l'une des principales causes de cette migration est l'environnement en constante évolution dans le nord.

La région du Nord est une communauté principalement rural, et les agriculteurs là-bas sont devenus vulnérables à l'impact du changement climatique.

"Le problème est que la région du nord connaît actuellement une faible pluviométrie, une infertilité des sols, et une augmentation des températures atteignant jusqu'à 47 degrés Celsius. Il est évident, à partir de recherches menées au cours des dernières années, que la pénurie de terres et l'infertilité des sols sont l'un des principaux éléments qui poussent les gens hors de leur terre pour chercher un refuge au sud ", a-t-il indiqué.

Le Centre pour L'Action sur la Sensibilisation du Secteur Nord (NORSAAC), une ONG basée dans la capitale de la région du Nord, Tamale, estime le nombre de kayayei à Accra et Kumasi, une ville au sud du Ghana, à plus de 80 000.

Certains de ces réfugiés climatiques, qui sont principalement des jeunes filles âgées entre 18 et 30 ans, envoyées par leurs familles pour gagner un revenu, chercher de l'eau pour les gens, travailler dans les gargotes (restaurants locaux), et travailler comme colporteurs et préposés dans les boutiques.

Mais leur existence est précaire. Mohammed Awal, Directeur de NORSAAC, a déclaré à IPS que les jeunes

filles étaient les plus vulnérables de ces réfugiés climatiques car elles n'avaient pas d'endroit où vivre et pour la plupart dormaient en plein air dans des relais routiers, à la merci des conditions climatiques et d'autres menaces.

«Un grand nombre de ces migrants, en particulier les filles, retournent auprès de leurs familles souffrant de maladies sexuellement transmissibles,» a-t-il dit, ajoutant que la plupart des jeunes femmes qui sont tombés enceintes, ont été incapables de retracer les pères, ou ont expérimentés des problèmes avec des avortements illégaux.

Boa raconte qu'elle a parfois été confrontée «à des situations dangereuses comme le harcèlement sexuel des hommes» et dit qu'elle a également été contrainte de dormir dans les relais routiers en plein air.

Dogbe a indiqué que l'Autorité de Développement Accéléré de Savannah (SADA), établie en 2010 par le gouvernement pour réduire la pauvreté dans le nord du Ghana et traiter de la question de migration nord-sud des jeunes, n'a pas contribué assez pour réduire la migration.

«SADA était censée offrir des opportunités pour les paysans pauvres, en particulier les femmes, de posséder des actifs ... de maintenir leur production de cultures vivrières et de protéger l'écosystème fragile de la zone écologique du nord de Savannah. Mais il n'y a pas eu grand-chose de fait », a-t-il dit.

Il a indiqué que 80 pour cent des routes dans la région du nord sont restées infranchissables et les agriculteurs n'ont toujours pas les machines nécessaires telles que les tracteurs et les moissonneuses pour rendre leur travail plus facile. Il a ajouté que les agriculteurs ont aussi besoin de prêts bonifiés pour pouvoir acheter les intrants et les graines qu'il faut.

Cependant, le vice-ministre ghanéen de l'alimentation et de l'agriculture, Ahmed Yakubu Alhassan a révélé à IPS que SADA

et le Projet Agriculture Commercial du Ghana assureront que la région redevienne le grenier du Ghana.

La Banque mondiale et l'Agence Américaine pour le Développement International ont financé le projet agricole à hauteur de 145 millions de dollars pour développer les infrastructures, telles que les routes et les systèmes d'irrigation, afin d'améliorer la productivité de l'agriculture dans les plaines d'Accra et dans la zone écologique du Nord Savannah.

Mais jusqu'à ce que cela se produise, Boa et ses sœurs continueront à essayer de trouver des moyens de gagner leur vie loin de chez elles.

«J'espère que nous allons travailler dur pour économiser de l'argent et envoyer une partie à nos parents», dit-elle. Mais elle et ses sœurs rêvent d'avoir une vie meilleure et d'être plus que de simples porteurs. Elles espèrent être en mesure de s'inscrire pour une formation professionnelle telle que la création de la mode, la coiffure, pour être en mesure de gagner une vie décente ainsi qu'un revenu durable.»

Un guide rapide sur comment présenter et développer votre histoire

Présenter votre idée de reportage

Avant de présenter votre idée de reportage:

- Faites des recherches pour soutenir votre idée. Ne présumez pas que votre histoire n'a pas été couverte auparavant;
- Parlez-en à quelques sources pour obtenir une meilleure idée de ce que l'histoire couvre;
- Pensez à ce que vous voulez découvrir pour en faire l'histoire.
- Posez-vous quelques questions
 - Qu'est ce qui est nouveau / frais à propos de cette histoire?
 - Qui est votre public et pourquoi seraient-ils intéressés dans cette histoire?
 - Quelles sont certaines des questions que vous poseriez à vos sources?
 - Qui sont les sources potentielles de cette histoire?
 - Y a-t-il un moyen de pouvoir compléter l'histoire, par exemple avec des graphiques ou des faits rapides comme une barre latérale?
 - Combien de temps faut-il pour développer l'histoire?

Présentation

- Soyez bref et simple;
- Ecrivez "Pitch" ainsi que votre titre dans la ligne objet de votre e-mail;
- N'envoyez pas votre présentation comme un attachement - le placer dans le corps de l'email;
- Imaginez ce que vous diriez dans un tweet de 140 caractères pour tenter le lecteur.
- Envisagez d'utiliser cela comme la première ligne (accroche) de votre présentation;
- Votre présentation peut avoir un à quatre (courts) paragraphes mais pas plus;
- Utilisez des mots qui suggèrent quelque chose de nouveau ou un problème sans pour autant exagérer la vérité;
- Fournissez un résumé de vos sources proposées;
- Polissez votre présentation - vérifier les faits, l'orthographe, la grammaire et la mise en page;
- Si votre présentation est limitée par le temps, indiquez-le.
- Inclure votre numéro de téléphone dans le courrier en cas l'éditeur veut entrer en contact avec vous rapidement.

Développer votre histoire

La langue et le style

- Utilisez un langage simple et direct. Les histoires doivent être rédigées dans un style clair et concis avec la structure des phrases simples et courtes;
- Une idée par paragraphe;
- Les paragraphes devraient idéalement avoir pas plus de cinq lignes;
- Pensez à votre auditoire et ce qu'ils voudraient savoir;
- Décidez qui sera le visage de votre histoire;

- Utiliser un langage simple et direct. Les histoires doivent être rédigées dans un style clair et concis avec la structure des phrases simples et courtes;
- Une idée par paragraphe;
- Les paragraphes devraient idéalement avoir pas plus de cinq lignes;
- Pensez à votre auditoire et ce qu'ils voudraient savoir;
- Décidez qui sera le visage de votre histoire;
- Justifiez - citer un expert dans le savoir ou un document de recherche;
- Incluez des scènes descriptives
- Citez un minimum de trois sources. Il peut s'agir de:
 - la personne affectée par la question;
 - la personne donnant effet à la question;
 - Un expert ou une source indépendante pour faire la lumière sur la question

L'Introduction

- L'introduction traditionnelle reflète l'aspect le plus important de l'histoire et devrait attirer l'attention des lecteurs.
- Elle doit être courte et sa signification doit clairement ressortir en une seule lecture.
- L'introduction peut aussi être un moyen d'inciter le lecteur à aller au-delà de la première ligne - par exemple, en fournissant des informations limitées.
- Évitez le genre d'information trop générale, abstrait ou de type résumé, qui parait comme une déclaration de thèse ennuyeux.

Le Corps

L'introduction et le corps doivent suivre un raisonnement logique. Le corps doit raconter l'histoire.

La Conclusion

- La fin devrait renforcer l'essence de l'histoire;
- Quelques conseils pour conclure l'histoire:
 - Faire écho et renforcer l'ouverture;
 - garder un fait essentiel pour la fin;
 - fournir une tournure inattendue des événements.

GLOSSAIRE

Adaptation: Les mesures prises pour aider les communautés et les écosystèmes à faire face à l'évolution des conditions climatiques, telles que, la construction de murs d'endiguement pour protéger les biens contre des tempêtes plus fortes et des précipitations plus abondantes ; ou la plantation de cultures et d'arbres mieux adaptés aux changements de température, des conditions de l'eau ou du sol.

Aveugle aux questions de genre: Fait référence à l'hypothèse qu'une politique ou une action auront le même effet sur les femmes et les hommes.

Atténuation: Actions d'émettre des gaz à effet de serre moins nocifs. Les exemples incluent : l'utilisation plus efficace de combustibles fossiles pour des procédés industriels ou la production d'électricité, le passage à l'énergie solaire ou l'énergie éolienne, l'amélioration de l'isolation des bâtiments, et l'expansion des forêts et autres puits pour éliminer de plus grandes quantités de dioxyde de carbone de l'atmosphère.

Biomasse: Dans le contexte de la production d'énergie, réfère à la matière biologique (habituellement des plantes mais parfois d'origine animale) traitée dans le but exprès de créer de l'énergie.

Biogaz: se réfère généralement à tout gaz créé par suite de la rupture de la matière organique sans la présence de l'oxygène. C'est une source infinie (en plus d'être respectueux de l'environnement) d'énergie, telle que l'énergie éolienne ou solaire, et peut être produit à partir de matières premières, comme par exemple des déchets recyclés.

Comparabilité des efforts: Dans le domaine de la gouvernance des changements climatiques, ceci fait plus ou moins référence à une comparabilité des efforts domestiques nationaux pour atténuer le changement climatique dans le monde entier. L'idée est que les pays s'entendent sur des vastes parallèles actions d'atténuation des émissions, de façon à éviter le "parasitisme qui peut déclencher le dénouement des accords mondiaux" (Aldy et Pizer, 2014).

Conditionnalité: Dans le domaine du climat, (et dans le cadre de l'Accord de Copenhague) les finances impliquent le déboursement des fonds par le biais des institutions bilatérales ou multilatérales pour des activités particulières d'adaptation ou d'atténuation au niveau national, qui sont entreprises à la condition que le pays bénéficiaire remplisse certaines ou autres exigences strictes. Par exemple, les pays qui sollicitent un financement du Fonds Mondial pour le Climat (GCF) sont supposés avoir accrédité des entités de mise en œuvre nationale (NIE) - entre autres exigences - avant que les applications ne soient même considérées.

COP (UNFCCC): La Conférence des Parties (COP) est la réunion annuelle des Parties à la CCNUCC. Son but est d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la Convention. Il y a 195 Parties (194 États et une organisation d'intégration économique régionale), et trois États observateurs. Sur les 195 Parties, 166 sont signataires de la Convention.

Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC): Un accord environnemental international négocié à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. Son objectif est de "stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute interférence anthropique (d'origine humaine) dangereuse avec l'atmosphère".

Développement: La redistribution matérielle et sociale des ressources et du pouvoir.

Égalité des sexes: L'égalité des sexes fait référence à l'égalité entre les femmes et les hommes quant à leur traitement et opportunités, et réalisations économiques et sociales. Être égaux ne signifie pas être les mêmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée à la fois comme une question de droits humains et comme une condition préalable au et un indicateur du développement durable.

Gaz à effet de serre: un gaz dans l'atmosphère qui absorbe et émet un rayonnement; provoquant l'effet de gaz à effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge produit par le chauffage du Soleil sur la surface de la Terre.

Les économies en transition (EIT): Les économies subissant un changement partant d'un système financier à planification centralisée (gouvernement ou un autre organisme national) à un marché libre. Cela implique généralement un mouvement vers la libéralisation économique - où les forces du marché dictent les prix, par opposition à une autorité centrale - et une élimination des obstacles au commerce.

Les Disparités (ou la différence) entre les sexes: se produit lorsque les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ont un accès différent aux ressources, aux services ou aux droits en raison de leur sexe. Par exemple, dans un certain nombre de pays, les femmes n'ont pas un droit indépendant de posséder des terres ou des biens, ou de diriger / d'être propriétaire d'une entreprise. De plus, les femmes ont souvent un accès limité aux ressources telles que l'information juridique et les ressources financières. Pendant que les femmes et les filles portent le fardeau le plus direct de ces inégalités, inévitablement les coûts nuisent à tout le monde dans la société. Parmi les pauvres, ces disparités contribuent à un risque et une vulnérabilité importants face à la crise familiale ou personnelle, et durant les difficultés économiques, y compris ceux découlant du changement climatique.

L'équité entre les sexes: traitement équitable et impartial des femmes et des hommes en fonction de leurs besoins respectifs. Cela peut inclure un traitement égal ou un traitement qui est différent mais qui est considéré comme équivalent en termes de droits, des

avantages, des obligations et des opportunités. Dans le contexte du développement, un objectif de l'équité des sexes nécessite souvent des mesures intégrées pour compenser les désavantages historiques et sociaux des femmes.

Les Pays les moins avancés: Les 49 Parties classées comme pays les moins avancés (PMA) par les Nations Unies bénéficient d'une attention spéciale en vertu de la Convention en raison de leur capacité limitée à réagir au changement climatique et s'adapter à ses effets néfastes.

Les Parties sont encouragées à prendre pleinement en considération la situation particulière des PMA lors de l'examen des activités de financement et de transfert de technologie.

Les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (MAAN): fait référence à un ensemble de politiques et d'efforts que les pays entreprennent dans le cadre de leur obligation de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

MAAN reconnaît le principe de la responsabilité commune mais différenciée (responsabilités communes mais différenciées) et souligne la nécessité d'un soutien financier et technique des pays développés vers les pays en développement pour faciliter la réduction des émissions.

Le développement durable: Défini par la Commission Brundtland comme étant "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à pourvoir à leurs propres besoins."

Protocole de Kyoto: Le Protocole de Kyoto à la CCNUCC est un accord international qui établit des engagements obligatoires pour les pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Il y a 192 parties à l'accord, y compris tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies (à l'exception des États-Unis, l'Andorre, le Sud Soudan et le Canada) et de l'Union européenne. Le Protocole a été adopté par Parties à la CCNUCC en 1997 et entré en vigueur en 2005.

La première période d'engagement du Protocole de Kyoto a pris fin en 2012, mais une étape importante a été franchie lors de la COP 17 en 2011 à Durban, en Afrique du Sud lorsque les gouvernements en négociant se sont mis d'accord pour un second engagement à partir de Janvier 2013. Les gouvernements sont juridiquement liés par le protocole de continuer à limiter et à réduire leurs émissions, avec cette nouvelle période d'engagement se terminant en 2020.

Pertes et dommages: consiste essentiellement en des demandes de réparations portées par les pays en développement contre les pays industrialisés pour les «pertes et des dommages irréversibles, y compris les pertes non économiques" (obtenus à partir de G77 et de la communication de la Chine à la COP 19 sur les pertes et dommages) comme une conséquence du changement climatique.

Programme Action National d'Adaptation (PANA): PANA ont émergé de la CCNUCC et sont

les activités proposées par les pays les moins avancés (PMA) pour décrire ce qu'ils perçoivent comme leurs besoins les plus pressants quant à l'adaptation au changement climatique. Les PANA contiennent des résumés de projets prioritaires qui sont destinés à traiter n'importe quel besoins qui ont été reconnus.

Responsabilité commune mais différenciée (RCMD): a émergé du principe sept de la Déclaration de Rio de 1992 et a deux principes fondamentaux. Il reconnaît premièrement la responsabilité partagée des humains en raison de notre patrimoine commun et luttent communes pour diviser la charge de la protection de l'environnement pour les ressources communes. La seconde responsabilité différenciée, parle des différents paramètres sociaux, matériels et financiers entre les pays; les contributions historiques inégales à des préoccupations environnementales actuelles à travers le monde; et les différentes capacités économiques, technologiques et structurelles pour répondre à ces problèmes.

Pays Annexe I: Annexe I est une annexe de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays Annexe I sont ceux qui se sont engagés en tant que groupe à réduire leurs émissions de six gaz à effet de serres d'au moins 5% en dessous des niveaux 1990 au cours d'une période comprise entre 2008 et 2012. Les objectifs spécifiques varient d'un pays à l'autre.

Responsabilité commune mais différenciée (RCMD): a émergé du principe sept de la Déclaration de Rio de 1992 et a deux principes fondamentaux. Il reconnaît premièrement la responsabilité partagée des humains en raison de notre patrimoine commun et luttent communes pour diviser la charge de la protection de l'environnement pour les ressources communes. La seconde responsabilité différenciée, parle des différents paramètres sociaux, matériels et financiers entre les pays; les contributions historiques inégales à des préoccupations environnementales actuelles à travers le monde; et les différentes capacités économiques, technologiques et structurelles pour répondre à ces problèmes

REDD: signifie la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts.

REDD and REDD+ sont des programmes des Nations Unies visant à fournir des incitations économiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des terres dans les pays en développement. Le principe de base est que les gouvernements, les entreprises ou les propriétaires forestiers (particuliers, collectivités, entreprises, gouvernements) dans les pays les moins avancés devraient être rémunérés pour ne pas abattre les forêts. REDD + est une extension de REDD et comprend la «conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts, et l'amélioration des stocks de carbone forestier". Les stocks de carbone forestiers sont quantités de carbone absorbées et stockées dans les zones de forêt dense.

Les forêts absorbent de grandes quantités de dioxyde de carbone émises par suite de la combustion de l'énergie fossile; et quand il ya des forêts épaisses dans un emplacement géographique, la forêt peut agir comme un puits de carbone - recueillant et stockant du carbone au lieu de le laisser circuler dans l'atmosphère.

Initialement, REDD a été uniquement orientée vers la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des terres, mais aux Accords de Cancun de 2010, les négociateurs ont convenu d'élargir le texte pour y inclure la biodiversité et la conservation des forêts, en introduisant également l'utilisation durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone.

L'Accord de Cancun de 2010 a mis l'accent sur le fait que REDD + n'est pas simplement là pour réduire les émissions, mais aussi pour freiner et renverser la perte des forêts. C'était dans le Plan d'Action de Bali que le rôle de la conservation a d'abord émergé. Les droits et les connaissances des populations autochtones sont également censés être protégés en vertu de la REDD +, mais de nombreux critiques ont déploré son insuffisance pour y parvenir.

SOURCES:

- Barbara Buchner, Angela Falconer, Morgan Hervé-Mignucci, Chiara Trabacchi et Marcel Brinkman (2011) «Le paysage des Finances climatique” un Rapport de IPC, Initiative Climatique de Politique, Venise (Italie), p. 1 et 2.
- “La comparabilité des efforts dans la politique internationale sur le climat”. Document de travail 14 - 62. Joseph E. Aldy et William Pizer A. (2014). Préparé pour le Projet Harvard sur l’Accord Climatique. Disponible à: http://belfercenter.ksg.harvard.edu/files/dp62_aldy-pizer.pdf
- <http://www.eoearth.org/view/article/151320/>
- <http://www.ifad.org/gender/glossary.htm>
- <http://www.iisd.org/climate/markets/>
- www.tfsgreen.com/glossary.php
- http://unfccc.int/essential_background/convention/background/items/1353.php
- <http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinionfiles/5844.pdf>
- Oscar Reyes (2013), “ Un glossaire des termes de finance climatique” Institute for Policy Studies, Washington DC, p. 10 and 11
<http://www.redd-monitor.org/redd-an-introduction/>

RESSOURCES

Alber, Gotelind : Le Genre, les villes et le Changement Climatique, Nairobi, Kenya: ONU-HABITAT, 2010 <http://www.unhabitat.org/downloads/docs/GRHS2011/GRHS2011ThematicStudyGender.pdf>

Portail d'Afrique - une ressource de connaissances en ligne pour les questions de politique sur l'Afrique. www.africaportal.org

Babugura, Agnes et al. Le Genre et Le Changement Climatique: Etude de cas de l'Afrique du Sud, Cap: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, 2010 <http://www.za.boell.org/web/climate-change-525.html>

Bond, Patrick et al, Le MDP en Afrique ne peut pas fournir de l'argent: Pourquoi le pari du commerce du carbone et le mécanisme de développement propre ne peuvent sauver la planète du changement climatique et comment la société civile africaine résiste. Durban: EJOLT 2012 <http://cdmscannotdeliver.files.wordpress.com/2012/04/ccs-dartmouth-ejolt-cdms-cannot-deliver-themoney-web1.pdf>

Calland, R et Reddy, T. Vers un cadre pour la Gouvernance Nationale des Finances Climatiques en Afrique, Le Cap: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, 2013 <http://za.boell.org/web/publications-889.html>

Le Climat et le réseau de développement des connaissances (CDKN) - Informations techniques pour les décideurs sur la conception et la réalisation d'un développement compatible climatique. <http://cdkn.org/>

Réseau Action Climat (CAN) - Un réseau mondial de plus de 850 organisations non gouvernementales (ONG) dans plus de 90 pays qui travaillent à promouvoir l'action gouvernementale et individuelle pour limiter le changement climatique d'origine humaine à des niveaux écologiquement durables. <http://www.climateenetwork.org/>

Diplomatie climatique: Environnement, conflits et coopération - un site web dédié à l'information sur l'environnement, les conflits et la coopération, soulignant le rôle important de la politique étrangère dans la promotion de l'action climatique et avec des ressources d'information par région, y compris les fiches d'information et des données utiles, www.ecc-platform.org

Finances climatique et Marchés – un site web produit par l'Institut d'études de politiques sur l'énergie durable et le Réseau pour une économie avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll. Le site Web comprend une boîte à outils sur la compréhension de la finance climatique, www.climatemarkets.org

Mise à jour sur les fonds Climatiques - un site web indépendant qui fournit des informations sur le nombre croissant d'initiatives internationales de financement du climat visant à aider les pays en développement à relever les défis du changement climatique, www.climatefundsupupdate.org

Écosystèmes du marché - nouvelles, articles, données des rapports et des analyses sur les marchés et les paiements pour les services éco systémiques (comme la qualité de l'eau, la séquestration du carbone et la biodiversité) accessible par les marchés, la région géographique, un intérêt particulier (le droit et la politique, les sciences et la recherche; entreprise & finances; et les communautés), www.ecosystemmarketplace.com

Fondation Heinrich Böll Afrique australe, la gouvernance climatique et le développement en Afrique - Namibie et en Tanzanie: L'examen des cadres de gouvernance et les réponses du document d'orientation de changement climatique, Cap: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, 2012 <http://za.boell.org/web/publications-859.html>

Institut international du développement durable (IIDD) - Un organisme de recherche non lucratif indépendant et non gouvernementale sur les politiques publiques. Est particulièrement utile lors des réunions de la CdP où ils publient des articles quotidiens de la procédure, l'analyse des événements, etc. <http://www.iisd.org/>

Madzwamuse, Masego, La Gouvernance Climatique en Afrique - les stratégies d'adaptation et des institutions Cap: Fondation Heinrich Böll, 2010 <http://za.boell.org/web/publications-631.html>
Petsonk, Annie., Dudek, Daniel J, Goffman, Joseph : mécanismes du marché et les changements climatiques mondiaux, Fonds de défense de l'environnement et Centre Pew sur les changements climatiques, 1998 http://www.c2es.org/docUploads/pol_market.pdf

Röhr, Ulrike, Le Genre dans l'atténuation et l'adaptation du changement climatique, Fiche d'information dans le dialogue du journal sur la mondialisation, Berlin: Friedrich-Ebert-Stiftung, 2009.

Taylor, Emily, Energies renouvelables en Afrique du Sud: La nécessité d'un cas de développement Cape Town: Fondation Heinrich Böll Afrique australe, 2012 <http://za.boell.org/web/publications-886.html>

TFS Green travaille à offrir des alternatives de prix liées le développement de produits environnementaux www.tfsgreen.com

Sous le Banyan - blog de Mike Shanahan, un journaliste sur l'environnement, notamment le changement climatique et la perte de la biodiversité, et comment nous communiquons ces questions, www.underthebanyan.wordpress.com

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - des informations sur la Conférence des Parties, Protocole de Kyoto et diverses questions, des décisions et des ressources sur le changement climatique. <http://unfccc.int>

Wario R. Adano & Fatuma Daudi «Liens entre le changement climatique, les conflits et la gouvernance en Afrique'' Institut d'Etudes de Sécurité Paper n ° 234 (mai 2012) www.issafrica.org/uploads/Paper_234.pdf

World Resources Institute (WRI) - Une organisation de recherche mondiale qui s'étend sur plus de 50 pays. <http://www.wri.org/>.

